

LE PETIT NICOLIE À MOSCOU

Sa vision s'est déjà améliorée de 10%

par Lisa BINSSE

«Maman, maman, je t'vois à droite!» Ce cri de joie lancé en pleine rue à Moscou l'a littéralement clouée sur place. Et Mme Denise Nicolie est maintenant convaincue. D'ailleurs elle n'a jamais douté.

«Je ne sais pas pourquoi, j'ai toujours eu confiance. Je savais depuis le début que les médecins soviétiques sauveraient la vue de Stéphane» qui, effectivement, ne la voyait pas à droite avant ce traitement, raconte-t-elle dans sa maison de Saint-Sauveur-des-Monts.

Les médecins (deux femmes, ce qui a beaucoup impressionné Stéphane, rit-elle) lui ont dit après le traitement que la vue latérale et frontale de Stéphane s'était améliorée de 10 p. cent. La progression de la maladie (la rétinite pigmentaire) a été arrêtée, «à condition qu'il subisse les trois autres traitements» à huit mois d'intervalle.

En fait, ce n'est que dans quatre mois qu'elle saura si la vue de son unique fils s'est améliorée, après un examen par son ophtalmologue à Montréal. Ce dernier devra communiquer avec les spécialistes soviétiques et leur faire part des résultats de cet examen «de côté et de front». Pour le moment, Stéphane voit mieux et c'est tout ce qui compte pour cette mère de famille entêtée.

Mme Nicolie, après avoir crié son désespoir pendant des mois à qui voulait l'entendre, a tout mis sur ce voyage en URSS, en quête du «remède-miracle». De retour depuis une dizaine de jours, elle n'a que des éloges pour les médecins qui ont soigné son fils de 11 ans qui risquait la cécité.

C'est grâce à des dons (\$9.200 au total) du public («que je remercie de tout mon cœur») et aux efforts du député fédéral du comté de Labelle, M. Maurice Dupras, qu'elle a pu faire ce voyage jusqu'à la clinique médicale de Moscou, la «Helmholtz», où est donné ce traitement qui, jusqu'à ce jour, n'a pas reçu l'approbation des associations médicales d'importance.

Stade expérimental

Après huit ans, ce traitement est toujours considéré comme étant au stade expérimental, même par les autorités médicales soviétiques. Ces dernières songent à le reconnaître officiellement cette année, du moins selon les informations obtenues sur place par Mme Nicolie.



Stéphane est radieux. Pour la première fois de sa vie il peut se promener sans danger sur sa petite moto-cross usagée (un cadeau de son oncle à son retour de Moscou). photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Mme Nicolie ne savait pas à quoi s'attendre une fois rendue à Moscou où son anglais, lors de sa première visite à la clinique (sans interprète), ne recevait que des «niet, niet, niet», rit-elle. Ce problème fut vite résolu avec l'aide de l'interprète de l'ambassade du Canada qui l'accompagna par la suite.

Certaines personnes lui avaient fait peur avant son départ avec des histoires «de rideau de fer, de

surveillance, etc» alors que d'autres la rassuraient.

«C'est faux tout ça», dit-elle avec conviction. «On a fait des rencontres fantastiques. On était vraiment bien et les gens sont très sympathiques». Stéphane, un beau petit bonhomme «grouillant» opine de la tête. Il a bien eu un peu peur au début mais lorsqu'il s'est habitué aux injections d'acide ribonucléique

— Voir NICOLIE, page A 6

Tout en conservant son rôle international

Petrocan sera mise en vente

par Gilles PAQUIN
envoyé spécial de LA PRESSE

JASPER — Cette fois c'est définitif, le gouvernement Clark mettra bel et bien la hache dans Petro-Canada offrant tous ses avoirs en vente pour ne lui laisser, à toutes fins utiles, que son rôle de négociateur d'Ottawa dans les transactions pétrolières de gouvernement à gouvernement.

Selon des sources proches du premier ministre, le cabinet a finalement arrêté sa décision au cours de sa retraite fermée de Jasper. Après avoir promis de poser ce geste tout au long de la campagne électorale, M. Clark s'était vu depuis assailli de toutes parts pour n'en rien faire.

Certains, tel le président du Parti conservateur Robert Coates, suppliaient M. Clark de maintenir la société pétrolière fédérale avec autant d'insistance que les partis d'opposition, cependant que plusieurs ministres

le pressaient d'être fidèle à ses engagements électoraux. Le ministre de l'Énergie M. Ramon Hnatyshyn et les porte-parole de son cabinet avaient, quant à eux, multiplié les déclarations contradictoires à ce propos plongeant à maintes reprises M. Clark dans l'embarras.

Excédé, le premier ministre aurait, en arrivant à Jasper, invité ses ministres à laisser tomber la remise en question des promesses électorales du parti afin de s'en tenir aux moyens à prendre pour les mener à terme.

La formule retenue par le cabinet sera dévoilée par le ministre de l'Énergie dans quelques jours en même temps qu'il nommera les fiduciaires gouvernementaux qui ont le mandat de liquider les actifs de Petro-Canada.

En maintenant le mandat de Petro-Canada en ce qui a trait aux transactions avec les gouvernements des pays producteurs de pétrole toutefois, le gouverne-

ment Clark coupe l'herbe sous le pied des libéraux. En effet, le chef du Parti libéral Pierre Trudeau soutenait qu'une des principales raisons militent en faveur de l'existence d'une compagnie de la Couronne était précisément son rôle sur le plan international. Voilà qui est sauf.

L'option choisie par le cabinet a aussi l'avantage de permettre au gouvernement conservateur de se départir de Petro-Canada sans risquer sa tête en Chambre. En n'abolissant pas totalement Petro-Canada, il n'aura pas évidemment l'obligation de présenter un projet de loi aux Communes à cet effet.

Advenant qu'aucune société importante ne souhaite acquérir Petro-Canada telle quelle, plusieurs ministres ont indiqué que le gouvernement songeait à retenir la formule adoptée par le gouvernement de la Colombie-Britannique pour se départir de certaines entreprises d'Etat.

Saisie de jeux illégaux

Le parc Belmont ferme ses portes

par André CEDILLOT

Suivant de neuf jours l'accident qui a fait deux blessés graves, la saisie de jeux illégaux hier par la Sûreté du Québec a incité la direction du parc Belmont à fermer boutique prématurément pour la première fois de son histoire échelonnée sur 56 ans.

En fait, selon Me Guy-Frédéric Gervais, aviseur légal des propriétaires du parc, c'est la mauvaise publicité qui allait découler de la saisie des sept jeux «d'adresse» (voir page A 3) qui a amené les dirigeants à prendre cette décision pour le moins dra-

conienne, à la fermeture habituelle du parc vers 23h30 hier.

Quelque 500 employés, pour la grande majorité des étudiants engagés pour la période estivale, sont ainsi privés de travail quatre jours avant terme. Depuis 1923, les activités du parc ont toujours cessé le lundi de la Fête du travail.

«Déjà, a indiqué M. Gervais, la publicité erronée et malicieuse ayant entouré le déplorable accident survenu le 21 août dernier avait fait baisser la clientèle d'environ 80 pour cent. Même que la semaine dernière, on avait accueilli la moitié moins de mon-

— Voir BELMONT, page A 3



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Me Irwin COTLER

Me Cotler accusé d'imposture par Tass

Me Irwin Cotler, avocat mont-réalais, expulsé d'Union soviétique, le 19 août, alors qu'il allait visiter les parents du dissident soviétique Anatoly Tchcharansky, a été accusé hier par l'agence TASS «d'avoir enfreint d'une manière flagrante les règlements applicables aux déplacements des étrangers en Union soviétique».

Professeur de droit à l'Université McGill de Montréal, Me Cotler s'occupe de l'appel en Cour suprême du dissident qui purge actuellement une peine de 13 ans de prison pour trahison, à la demande de l'épouse de ce dernier, Mme Avital Tchcharansky, qui a émigré en Israël.

Le gouvernement canadien a protesté auprès de l'URSS, la semaine dernière, contre l'expulsion de Me Cotler et la saisie de ses papiers.

L'agence TASS a implicitement rejeté la note de protestation canadienne qui s'élève no-

— Voir COTLER, page A 6

LA C.S.N. S'ENTEND
À L'AMIABLE AVEC
REYNOLDS :
\$2.450.000

LA C.S.N. VA AUSSI
S'ENTENDRE À
L'AMIABLE AVEC
SES CAMARADES
POUR AUGMENTER
LES COTISATIONS



Girerd

Non alignés: Cuba prône la ligne dure

En dénonçant l'impérialisme américain et son allié, la Chine, Cuba a donné hier le ton à la «ligne dure» lors de l'ouverture de la conférence des ministres des Affaires étrangères des pays non alignés, à La Havane. Cuba a également distribué aux 89 délégations son projet de déclaration finale qui servira de base de discussion aux chefs d'Etat la semaine prochaine. Ce document reflète les positions très dures que Cuba entend défendre contre les «modérés».

— page A 7

édito

Le règlement hors cour à la Reynolds

par Vincent PRINCE — page A 4

sommaire

- Arts et spectacles
- Informations: B 5 à B 11
- Horaires: B 11
- Bandes dessinées: C 7
- Carrières et professions: C 12
- Décès, naissances, etc.: D 11
- Économie: B 1 à B 4
- Éditorial: A 4
- Êtes-vous observateur?: C 10
- Horoscope: C 7
- Jardins et maisons: D 9
- Le monde: A 7
- Mot mystère: C 7
- Mots croisés: C 7
- Page des lecteurs: A 5
- Petites annonces: C 8 à C 11, D 4 à D 10
- Plains Feux: A 8
- Quoi faire aujourd'hui: B 11
- Radio et télévision: B 8
- Sports: C 1 à C 6
- Vivre aujourd'hui: D 1 à D 3

Salaire annuel de \$1 pour diriger Chrysler

Le président de Chrysler Corporation, Lee Iacocca, et le président du Conseil d'administration, John Riccardo, se contenteront dorénavant d'un salaire d'un dollar par année.

Cette mesure a été prise par la compagnie, présentement aux prises avec de graves ennuis financiers, dans le cadre d'un vaste programme de coupures de dépenses. Jusqu'à hier soir, minuit, les deux hommes recevaient un traitement annuel de \$360.000.

Leur nouveau salaire de un dollar ne sera même pas indexé! Et

ils devront s'en contenter pendant deux ans, à moins que la compagnie ne redevienne rentable avant ce délai.

En septembre 1981, Chrysler versera une compensation à MM. Iacocca et Riccardo; le montant sera calculé d'après la valeur des actions de la compagnie à ce moment-là.

Les deux hommes continueront cependant de percevoir leurs remboursements de frais et autres avantages. D'autres cadres supérieurs de Chrysler seraient touchés d'ici peu par de sévères coupures salariales.

sport



Claude FERRAGNE

Ferragne veut aller à Moscou

Herron secondera Larocque

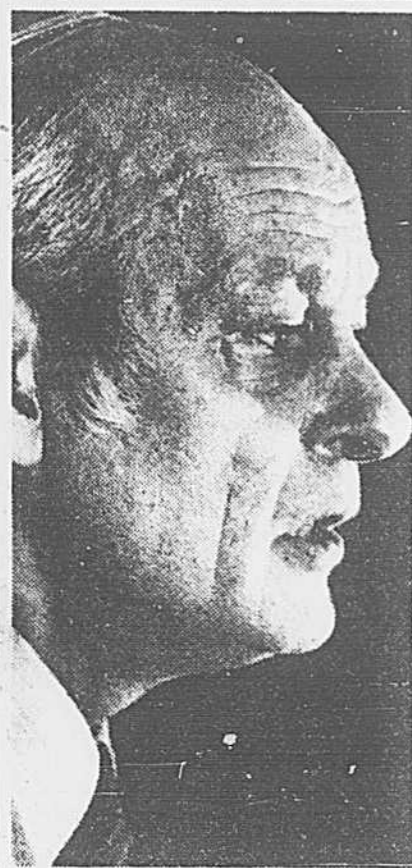
— page C 1

Cinéphiles, c'est parti pour 10 jours!



En accueillant en la personne de Sergio Leone (à droite) le président du jury du 3e Festival des films du monde, le directeur Serge Losique (à gauche) a donné hier soir le feu vert à cette manifestation d'envergure qui fera de Montréal pendant dix jours la capitale mondiale du cinéma. Présente pour la première fois dans la salle Maisonneuve de la Place des Arts, l'inauguration du festival a donné lieu hier à un défilé de personnalités et d'invités venus spécialement à Montréal pour participer à cet événement. Au centre, on aperçoit le maire Jean Drapeau, Robert Charlebois et son épouse Laurence. Les projections se dérouleront à compter d'aujourd'hui dans quatre salles de cinéma Le Parisien.

— page B 5



Le premier ministre René Lévesque a finalement confirmé qu'Yves Michaud ira à Paris.

Michaud remplacera Deschamps à Paris dès le 1er octobre

par Daniel L'HEUREUX de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Confirmant une rumeur qui courait depuis plusieurs mois, le premier ministre René Lévesque a annoncé hier la nomination de son vieil ami Yves Michaud au plus haut poste de la diplomatie québécoise, celui de délégué général à Paris.

Celui qui occupe actuellement ce poste, M. Jean Deschamps, est rappelé au Québec où il agira comme secrétaire général associé au Conseil exécutif avec la mission particulière d'entretenir le contact entre le gouvernement et les sociétés d'Etat.

Dans l'entourage du premier ministre, on reconnaît volontiers que le choix de M. Michaud confère à cette nomination un caractère éminentement politique et que l'ancien rédacteur-en-chef et directeur du quotidien indépendan-

tiste «Le Jour» jouera à Paris un rôle «équivalent» à celui que joua Gérard Pelletier comme ambassadeur du Canada en France.

Carrière
Après avoir fait carrière dans le journalisme, M. Michaud s'était fait élire député libéral de Gouin en 1966. Fait cocasse à signaler, sa biographie officielle dit simplement qu'il fut «député de Gouin» sans aucune allusion au Parti libéral.

Défait aux élections de 1970, M. Michaud fut aussitôt récupéré par le premier ministre Robert Bourassa qui le nomma commissaire général à la coopération avec l'extérieur et chargé de mission auprès du premier ministre.

Il quitta toutefois cette fonction en 1973 pour se présenter aux élections générales mais cette fois sous la bannière du Parti québécois. De nouveau défait, il s'employa alors à fonder le quotidien

«Le Jour» dont il fut directeur et rédacteur en chef jusqu'à sa disparition en 1976. M. Michaud chercha alors à obtenir la candidature péquiste dans Rosemont cependant que les militants locaux lui préférèrent Gilbert Paquette.

Porté au pouvoir, René Lévesque — dont il est depuis plusieurs années un ami intime — allait l'amener dans son sillage comme délégué du Québec aux Organisations internationales. Il devint en 1978 conseiller du premier ministre aux relations internationales.

La rumeur voulant qu'il remplace Jean Deschamps à Paris avait fait surface le printemps dernier, non sans embarrasser passablement le premier ministre René Lévesque qui se trouvait alors justement à Paris, en visite chez M. Deschamps, à l'occasion de son voyage de noces.

Par la suite cependant, d'autres

rumeurs voulaient que plusieurs ministres soient opposés à cette nomination de M. Michaud, par crainte qu'elle soit interprétée comme un cas de favoritisme. Il semble que M. Lévesque a vaincu ces résistances.

M. Michaud entrera en fonction le 1er octobre. Quant à M. Deschamps, il revient oeuvrer dans un domaine qu'il connaît bien puisqu'il fut lui-même président d'une société d'Etat (la SGF) de 1969 à 1973.

M. Deschamps était en poste à l'étranger depuis six ans, les quatre premières comme délégué général du Québec à Bruxelles et les deux dernières comme délégué général à Paris. On se rappellera que, dans cette fonction de délégué général à Paris, il avait succédé à l'ex-ministre libéral François Cloutier.



La route de Paris est maintenant libre devant Yves Michaud.

Maisons: hausse moyenne de 9.3%

Le prix moyen payé par les acheteurs de maisons dans la région métropolitaine de Montréal a augmenté de 9.3 pour cent au deuxième trimestre de 1979, par rapport à la même période l'année dernière, selon les statistiques de la Chambre d'immeuble de Montréal.

Il s'agit des propriétés unifamiliales vendues par l'intermédiaire du service d'inscriptions multiples, un service commun aux courtiers immobiliers.

Cette augmentation fait passer le prix moyen d'une maison unifamiliale à \$49,209 comparativement à \$45,021 en 1978. Le président de la Chambre d'immeuble, M. Gary V. Caplan a cependant

souligné que 52.5 pour cent des maisons considérées ont été vendues à un prix inférieur à \$45,000. Cela est dû au fait que dans le secteur le plus actif, la Rive sud, le prix moyen s'est établi à \$43,424.

Les prix les plus élevés ont été enregistrés dans l'ouest de l'île de Montréal, comme c'est le cas habituellement: prix moyen d'une maison, \$87,140.

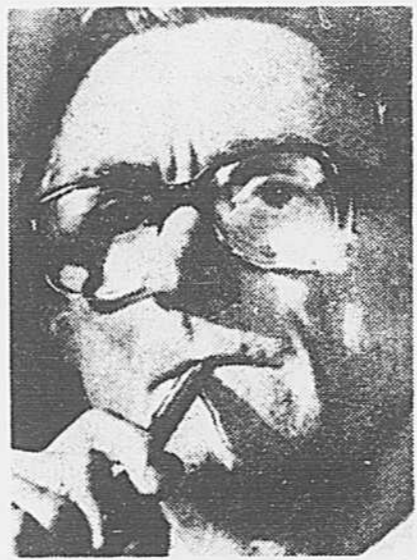
Le président de la Chambre d'immeuble a indiqué que la demande reste forte sur le marché résidentiel: de janvier à la fin de juillet, 11,944 transactions ont été conclues par les courtiers grâce au service d'inscriptions multiples.

Autour du salon bleu Yves Michaud, homme de peu de substance, soutient Claude Ryan

«M. Michaud est un personnage de commerce agréable, mais de peu de substance, qui n'apportera rien au dossier des rapports entre la France et le Québec», a commenté hier après-midi le chef du Parti libéral Claude Ryan en apprenant la nomination du nouveau délégué général dans la mère-Patrie. Exploitant au maximum une nomination dont il sait qu'elle ne reçoit pas l'assentiment d'un grand nombre de militants et de sympathisants péquistes — et encore moins de ceux des autres partis — M. Ryan, qui en surprend plusieurs depuis quelque temps par la dureté de ses propos, écrit que «vu l'importance que nous attachons tous aux relations privilégiées du Québec avec la France, il eût été d'élémentaire sagesse de choisir pour ce poste un titulaire dont l'excellence eût été largement reconnue. La nomination de M. Michaud ne répond malheureusement pas à cette exigence». Et le chef du PLQ de conclure que «cette nomination respire plutôt la partisanerie et le favoritisme que le souci de l'excellence. On le déplore d'autant plus vivement que la responsabilité du premier ministre est de toute évidence directement engagée dans ce choix».

Lorange ne sera pas candidat
A l'instar du Dr Luc Larivée, qui aurait pu constituer un candidat-vedette du Parti libéral dans le comté de Maisonneuve mais qui a annoncé son intention définitive de ne pas se lancer en politique provinciale, le conseiller municipal du Parti civique Pierre Lorange soutient lui aussi qu'il n'a aucune intention de faire le saut sur la scène québécoise. Qui plus est, M. Lorange a déclaré cette semaine à La Presse qu'il n'avait jamais été approché officiellement à cet effet par les autorités du Parti libéral. Ce qui ne l'empêche pas de souhaiter une victoire de cette formation lors des élections partielles de novembre prochain et de soutenir qu'une telle victoire est très possible même si le comté de Maisonneuve a continuellement voté en faveur du PQ depuis 1970, procurant même une majorité de quelque 9,000 voix à Robert Burns au dernier scrutin. Lui-même résident de Maisonneuve, M. Lorange soutient que l'électorat local est prêt à changer d'allégeance politique à condition que le PLQ présente un candidat du milieu bien au fait des problèmes de cette circonscription qui compte parmi les plus défavorisées du Québec. Toujours selon M. Lorange, M. Burns était un bon député, mais les gens lui reprochent aujourd'hui de ne pas s'être suffisamment occupé de son comté après qu'il eut été nommé ministre en novembre 1976. Selon le conseiller du Parti civique, le fait que les deux aspirants péquistes, MM. Michel Bourdon et Jacques Desmarais, ne soient pas résidents du comté jouera énormément en leur défaveur.

Ryan refuse une entrevue... au Devoir!
Presque incroyable mais vrai: le chef libéral Claude Ryan vient de refuser d'accorder une entrevue au quotidien Le Devoir! Raison officielle: il manque de temps. On note toutefois que le refus de M. Ryan d'accorder une entrevue au journal dont il était le directeur avant de devenir chef du Parti libéral du Québec est survenu au lendemain d'un éditorial particulièrement critique à l'endroit de M. Ryan. Dans cet éditorial, le rédacteur en chef Michel Roy écrivait, en parlant de l'ancien directeur devenu politicien, que «la confusion et l'ambiguïté



Claude Ryan s'est élevé contre le caractère partisan de la nomination d'Yves Michaud à Paris.

commentent à contaminer son langage référendaire et constitutionnel». Le même jour, Le Devoir publiait une entrevue de Jean-Paul L'Allier dans laquelle ce dernier constatait que M. Ryan est en train de transformer le Parti libéral à son image, d'en faire «sa chose». M. L'Allier disait aussi que M. Ryan commettait à son avis une erreur grave en tentant de s'identifier davantage au Canada qu'au Québec. Le lendemain, comme par hasard, M. Ryan faisait savoir au Devoir qu'il n'était pas en mesure d'accorder l'entrevue que ce journal lui avait demandée plusieurs semaines auparavant.

Gilles GAUTHIER

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: 14 Maximum: 24
Ensoleillé, passages nuageux

DEMAIN Nuageux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	17	Ensoleillé, pass. nuageux	Nuageux et averse
Outaouais	—	24	Ensoleillé, pass. nuageux	Nuageux
Laurentides	—	24	Ensoleillé, pass. nuageux	Nuageux
Cantons de l'Est	—	22	Ensoleillé, pass. nuageux	Nuageux
Mauricie	—	20	Ensoleillé, pass. nuageux	Nuageux
Québec	—	22	Ensoleillé, pass. nuageux	Nuageux
Lac-Saint-Jean	—	20	Ensoleillé, pass. nuageux	Nuageux
Rimouski	—	20	Ciel variable	Ennuageusement
Caspésie	—	20	Ciel variable	Ennuageusement
Bas-Caraïbe	—	21	Ciel variable	Ennuageusement
Sept-Îles	—	21	Ciel variable	Ennuageusement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	10	20
Alberta	Averse	Edmonton	10	22
Saskatchewan	Nuageux	Regina	10	26
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	13	24
Ontario	Ensoleillé	Toronto	12	24
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	8	20
Nouvelle-Écosse	Dégagement	Halifax	12	20
Île-du-Prince-Édouard	—	Charlottetown	12	20
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	8	15

si vous partez...

aux États-Unis					
	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	18	29	Chicago	21	32
Washington	14	22	San Francisco	16	23
Boston	24	32	Miami	25	30

vers les capitales

Amsterdam	—	24	Londres	—	24	Stockholm	—	19
Athènes	—	27	Le Caire	—	—	Sydney	—	13
Berlin	—	21	Lisbonne	—	25	Tokyo	—	23
Bruxelles	—	23	Madrid	—	30	Tunis	—	—
Casablanca	—	—	Moscou	—	16	Vienne	—	18
Geneve	—	20	Paris	—	24	Varsovie	—	15
Hong Kong	—	27	Rome	—	27			

vers les plages

Acapulco	25	31	Bermudes	26	—	Nassau	—	—
Mexico	14	24	Barbade	29	—	Rio de Janeiro	—	22

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7, avenue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. — Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75	285-7272	
Lundi au vendredi	\$1.25	285-7070	
Samedi seulement	0.75	285-7100	
		285-7383	
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Nombre de semaines		Commandes	
		285-7111	
		du lundi au vendredi 9h à 17h	
		Pour changer ou annuler	
		du lundi au vendredi 9h à 16h30	
		285-7205	
ETATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS		GRANDES ANNONCES	
Nombre de semaines		285-7202	
		285-7306	
		285-7320	
		285-4892	
		285-6901	
		285-6911	

OFFRES SPÉCIALES FÊTE DU TRAVAIL

\$15 seulement pour un grand érable argenté, érable de Norvège, bouleau, pommier décoratif de 12 à 15 pieds.

Prix courant de \$25 à \$30
Saulé pleureur, peuplier de Lombardie, offre spéciale: **\$10** empoté

PLANTEZ NOS CONIFÈRES EN POTS DES MAINTENANT 25% de rabais

TERRE À JARDIN EN SAC ET AU CAMION. MOUSSE DE TOURBE DANS TOUS LES FORMATS. SABLE EN SAC.

GRATUITEMENT
AVEC TOUT ACHAT DE \$25 ou plus, vous recevez un superbe rosier fleuri, tout empoté.

TOUT EST EN POTS
PLANTEZ LE TOUT QU'IMPORTE LE TEMPS

25% DE RÉDUCTION
Grands gadeliers blanc — noir — rouge. Groselliers à maquereau. Très vivaces en pots.

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE jusqu'au crépuscule

PÉPINIÈRE PAUL 9519 ouest, boul. Gouin
Pierrefonds 684-3049

Direction de la route Transcanadienne est ou ouest, prenez la sortie 60, de Laval, prenez la sortie no 8, nous sommes juste à l'ouest du pont de l'autoroute Mirabel.

Pour la Fête du travail, nos pépinières seront ouvertes jusqu'à la tombée du jour.



Ce soir, payez-vous une Löwenbräu.

La bière importée d'Allemagne.
Quand l'occasion est vraiment spéciale, la bière doit l'être aussi.

Fête du Travail Montréal au ralenti

Avec ce dernier long congé, avant de se remettre «véritablement» au boulot, ceux et celles qui auraient des fâcheuses tendances à l'oubli, devraient prendre leurs précautions avant d'entreprendre cette Fête du Travail.

Ainsi à la Ville de Montréal ce lundi 3 septembre, fête chômée à travers le pays, il n'y aura pas d'enlèvement des ordures ménagères, la Cour municipale sera fermée ainsi que les balances publiques. En revanche, les marchés publics seront ouverts.

Et si vous n'avez pas encore eu l'occasion de visiter Terre des Hommes, c'est le moment ou jamais puisque ce lundi mettra fin à la onzième saison de cette manifestation culturelle et récréative. Par ailleurs, si vous ne vous sentez pas trop frileux, vous pourrez vous ébattre une dernière fois dans les piscines extérieures de la ville.

Peut-être sera-ce également une occasion d'aller faire un tour du côté de l'Aquarium, du Jardin des merveilles, du Parc La Fontaine et du Jardin botanique.

Toutefois, le Planétarium sera fermé au public comme tous les lundis, comme d'ailleurs le Centre d'art du Mont-Royal, les bibliothèques municipales et les centres de sports et de loisirs.

Par ailleurs, les piscines intérieures seront fermées à l'exception de celles d'Edouard-Montpetit, du Vieux-Montréal, Gado-Bois et Claude-Robillard.

Du côté du service postal, ce sera également «relâché» tant chez les facteurs que chez les postiers.

N'oubliez pas non plus que les magasins d'alimentation, à l'exception de certains dépanneurs, fermeront leurs portes au public cette journée. Banques, caisses populaires et bureaux gouvernementaux fédéraux et provinciaux seront également fermés.

La SQ couronne une vaste offensive

Jeux illégaux saisis à La Ronde et au parc Belmont

par André CEDILLOT

La Sûreté du Québec a couronné de spectaculaire façon, hier, l'offensive qu'elle a menée tout l'été dans les parcs d'amusement de la province, alors qu'elle a saisi 21 jeux illégaux à La Ronde et au parc Belmont, à Cartierville.

En plus de confisquer tous ces équipements, les policiers ont amené une quarantaine de personnes pour interrogatoire à leurs quartiers généraux, rue Parthenais à Montréal. L'opération, qui s'est effectuée simultanément à La Ronde et au parc Belmont, a mobilisé une cinquantaine de policiers de l'unité d'urgence et de l'escouade alcool-moralité de la Sûreté du Québec.

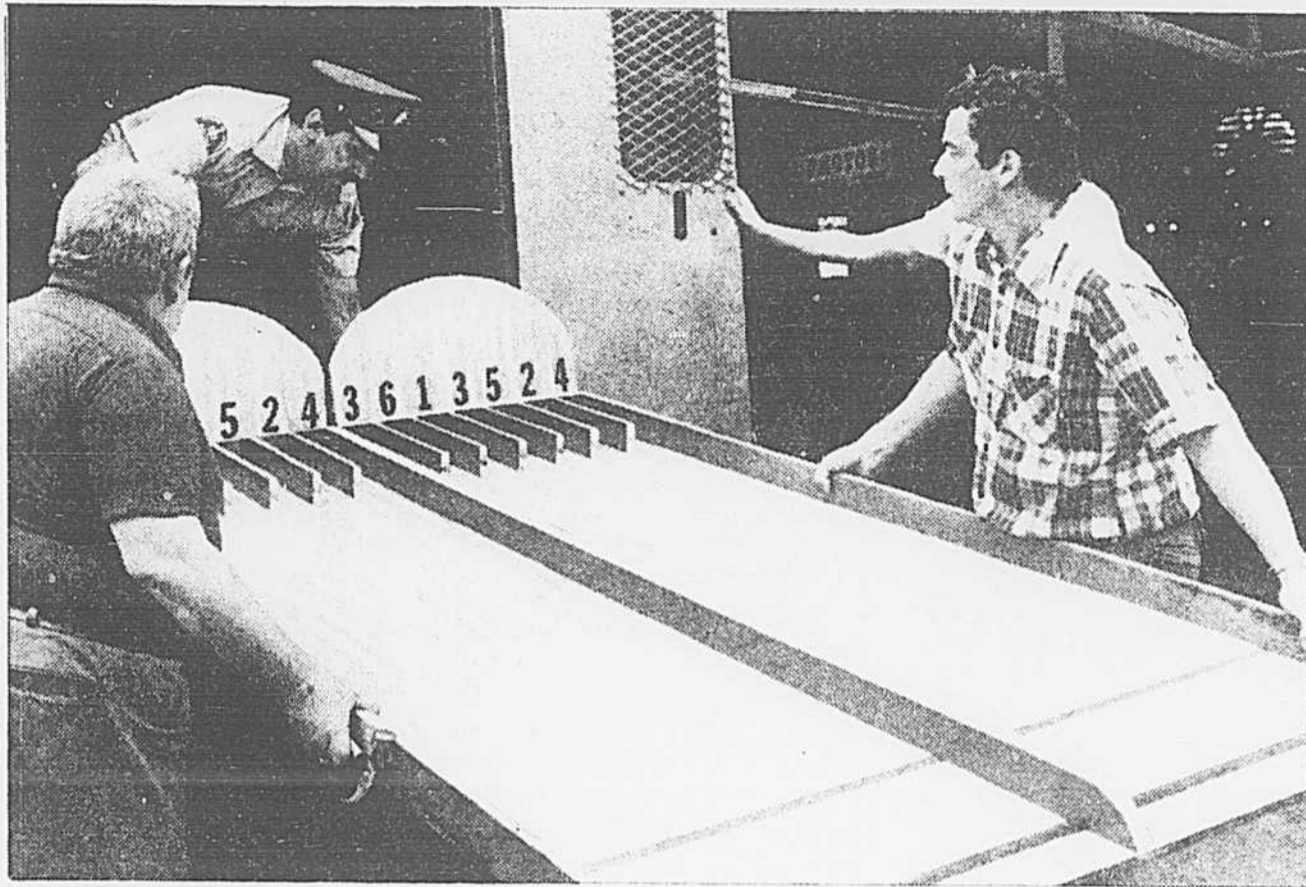
Au total, au cours de l'été, les porte-parole de la SQ disent qu'environ 125 parcs d'amusement, cirques ou foires itinérantes ont ainsi été visités, permettant la saisie d'au-delà de 500 jeux truqués ou illégaux.

Il est quand même étonnant (et personne à la police n'a pu fournir de réponse) que la SQ ait attendu presque la clôture de la saison pour investir La Ronde et le parc Belmont, les deux plus importants parcs d'amusement au Québec, et sans nul doute aussi ceux qui drainent le plus d'argent des poches des visiteurs.

Les 21 jeux saisis hier à ces deux endroits, qui valent quelques dizaines de milliers de dollars, ont un point en commun: ils donnaient bien peu de chances aux joueurs, même les plus habiles. C'est le cas, notamment, du jeu qui consiste à lancer une balle dans un bidon de lait.

Alors que les policiers de la SQ, revolver à la ceinture et marteau à la main, démontaient les pièces de ce jeu pour les remettre dans une fourgonnette aux fins de leur enquête, il n'était pas rare d'entendre des gamins qui fréquentent le parc Belmont dire tout haut: «Il était pourtant faisable celui-là...»

Les policiers sont toutefois d'avis contraire, car l'exploitant de ce kiosque devra vraisemblablement répondre à l'accusation



Un des jeux illégaux saisis hier au Parc Belmont est emporté par les policiers.

criminelle d'avoir opéré illégalement ce jeu. «Ça paraît facile, mais de l'angle où le joueur lance la balle, seule une chance énorme permet à cette dernière de pénétrer dans l'ouverture...», d'indi-

quer un agent, en réplique aux commentaires des enfants. Avant le début de la saison estivale, les policiers de la SQ avaient d'ailleurs organisé d'importantes séances d'information sur ce type

de jeux de hasard interdits par la loi, tout en dénonçant certains exploitants qui, par des trucages, rendaient parfois la vie encore plus difficile aux joueurs, même les plus entêtés!

BELMONT

SUITE DE LA PAGE A 1

de qu'à la même époque l'an dernier...»

Le procureur du parc Belmont, dossiers en main, a ajouté qu'il étudiait justement l'opportunité d'intenter des poursuites judiciaires contre les media en faute. «Ceux, a-t-il précisé, qui ont malicieusement fait croire à l'insécurité du parc...»

De mémoire, M. Gervais dit se souvenir d'un seul accident fatal

survenu à ce parc d'amusement, lorsqu'un homme avait fait preuve de témérité en se levant sur un siège des montagnes russes (le Cyclone) et avait basculé dans le vide.

Extrêmement déçus de la tournure des événements, deux des trois propriétaires du parc d'amusement, MM. Jacques Gauvreau et Jacques Murphy, s'expliquent très mal l'attitude de la Sûreté du Québec «qui se décide quatre jours avant la fermeture à mettre hors d'usage des jeux

qu'elle juge illégaux, mais qu'elle a laissé opérer durant quatre mois».

Pourtant, a-t-il souligné, à chaque début d'année nous invitons la police de la CUM à examiner les jeux de nos concessionnaires afin de savoir s'ils respectent les normes. Ils sont venus l'an passé, tout semblait correct. Cette année ils ont refusé, prétextant ne pas être là pour donner des opinions légales, et voilà qu'on nous les confisque. C'est à n'y rien comprendre!»

David fait au moins huit morts

NEW YORK (AFP) — Le passage du cyclone David au-dessus des îles antillaises de la Martinique, Dominique et La Guadeloupe a fait au moins huit morts, a annoncé, hier Radio-Barbades captée à New York. Le bilan final pourrait être beaucoup plus élevé.

Selon Radio-Barbades, qui a réussi à entrer en contact avec des radios amateurs à Roseau, la capitale de la Dominique, sur les 81,000 habitants de la petite île, 60,000 sont sans abris et se sont réfugiés dans les bâtiments administratifs. Leurs maisons de bois construites pour la plupart sur pilotis n'auraient pas résisté aux vents violents soufflant à plus de 200 km/h qui ont touché la Dominique, vendredi.

Le cyclone David, l'un des plus violents de ce siècle, est passé dans la matinée au sud de Porto Rico et se dirige maintenant à 21 km/h vers Hispaniola.

Un avion s'écrase: neuf morts

FROBISHER BAY, T.-N.-O. (PC) — Les neuf personnes qui se trouvaient à bord d'un bimoteur Otter De Havilland ont perdu la vie quand l'appareil turbopropulseur s'est écrasé au moment de l'atterrissage, mercredi soir, rapporte la Gendarmerie canadienne.

L'identité des victimes n'a pas été révélée. D'après le sergent Murray Rennie, de la GRC il pleuvait, brumait et ventait lorsque le bi-moteur, appartenant à la compagnie Bradley Air Services Ltd., de Carp, Ont., près d'Ottawa, a tenté de se poser à l'aéroport de Frobisher Bay. L'appareil s'est écrasé sur le flanc d'une colline, à environ 300 mètres de la piste.

Saint-Mathias

Les opposants aux porcheries perdent la première manche

par André CHÉNIER

Les groupes de citoyens de Saint-Mathias qui s'opposent à l'intensification de l'élevage des truies dans leurs secteurs ont perdu la première manche mercredi soir mais ils n'en comptent pas moins poursuivre la bataille, peut-être même aux portes du ministère de l'Environnement qui a accordé des certificats à deux producteurs, la Ferme LCL St-Mathias Inc. et M. André Benoit.

Les propriétaires ont été appelés, mercredi, à voter sur l'opportunité de tenir un scrutin secret en regard d'un nouveau règlement municipal régissant l'émission de permis et délimitant les secteurs pour l'exploitation de cheptels de divers animaux de ferme. Pour qu'il y ait scrutin secret, à une

date ultérieure, il aurait fallu 119 votes à cet effet mais il n'y en a eu que cent-dix-sept. Le règlement est donc considéré comme adopté.

Des opposants ont déclaré que le vote de cette semaine était entaché d'ambiguïté, attendu que ce ne sont pas tous les propriétaires qui étaient habilités à voter.

La ville répond que, conformément à l'article 392 du Code municipal, seuls pouvaient voter les propriétaires inscrits au rôle d'évaluation en date du 21 août. Pour inscrire les propriétaires au rôle, les évaluateurs se basent uniquement sur les noms apparaissant aux contrats de propriété.

Le conseil municipal de Saint-

Mathias devra maintenant approuver le procès-verbal de l'assemblée de mercredi, lors de sa réunion régulière du 4 septembre. La secrétaire-trésorière de la municipalité aura alors 15 jours pour afficher le nouveau règlement.

Un des opposants aux projets de LCL et de M. Benoit (St-Mathias compte déjà une porcherie) estime que l'opposition vise moins l'élevage en soi que l'exploitation industrielle des porcs.

Depuis le début de l'année, St-Mathias aurait reçu onze demandes de permis pour ce genre d'exploitation. Le projet de LCL porte sur l'élevage de quelque 150 truies.

Déversement de pétrole

Le Château Montebello sommé par les SPE de nettoyer l'Outaouais

par Michel HOTTE

Les Services de protection de l'environnement du Québec ont sommé hier la direction du centre de villégiature Château Montebello de nettoyer les dégâts causés par la fuite d'une quantité indéterminée de mazout lourd dans la rivière des Outaouais, à quelque 125 kilomètres en amont de Montréal.

Cet avis fait suite à l'enquête effectuée mercredi dans la baie de Montebello, du côté québécois, par un technicien de la direction des eaux et de l'assainissement, qui a constaté que la fuite provenait d'une chambre basse où s'était accumulé le mazout fuyant d'un tuyau perforé. La chambre en question étant munie d'une pompe de puisard, le mazout fut refoulé avec l'eau vers la rivière.

La quantité de combustible ainsi déversée dans les eaux demeure toutefois modeste, d'affirmer l'enquêteur en question, M. Jean Therrien, sûrement inférieure à 1,000 gallons. On a d'ailleurs trouvé aucune trace du polluant dans le système d'aqueduc privé dont dispose le vaste domaine, propriété de la société CP Hôtels.

C'est vendredi matin dernier

qu'une vaste nappe de l'épais combustible fut aperçue par le pilote du traversier Saint-Thomas, reliant le village ontarien de Lefaivre à celui de Fassett, sur la rive québécoise. La nappe, de mince épaisseur au centre du cours d'eau, s'étendait alors à perte de vue, selon M. Rhéal Deschamps, de Lefaivre, et «le pétrole se formait en pains le long du côté ontarien».

L'accumulation de mazout était tellement dense qu'on pouvait le soulever tel une mélasse avec le bout d'un bâton, selon le témoin.

Constatant l'ampleur des dégâts, M. Deschamps avertissait aussitôt le détachement de Papi-neauville de la Sûreté du Québec, de même que le Service de l'environnement de l'Ontario.

Ce n'est que dans le cours de la fin de semaine qu'un policier de la SQ l'a rencontré pour ensuite recueillir un échantillon du polluant. Les responsables ontariens de l'environnement sont sur les lieux aujourd'hui pour effectuer leur propre constat.

Déjà, de faire remarquer l'enquêteur québécois, on ne trouvait plus aucune trace de la nappe, emportée par le courant.

Ça va être plus cher au printemps!

Se faire creuser une piscine en automne, c'est pas bête!

Vous économisez \$1070*!

Voilà une vraie bonne affaire! Parce que, depuis 20 ans, Dauphin fabrique ses piscines ici, à Montréal. Parce que Dauphin, une maison responsable, n'emploie que des matériaux d'aluminium de qualité, résistant à la rouille et

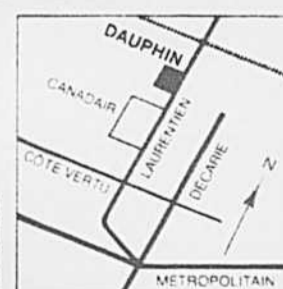
à la corrosion. Parce que les piscines Dauphin sont doublées de robuste vinyle "aquamarine". Parce que Dauphin installe ses piscines elle-même et qu'elle les garantit pour 15 ans!

- * L'équipement comprend: Filtre en acier inoxydable (installé) • Escalier de com modulé (avec rampe en acier inoxydable) ou glissière courbée de 7-1-2 pieds (installé) • Échelle en acier inoxydable (installée) • Tremplin en fibre de verre (installé) • Câble de sécurité (installé) • Aspirateur complet • Trousse d'entretien • Produits chimiques pour le traitement de l'eau.

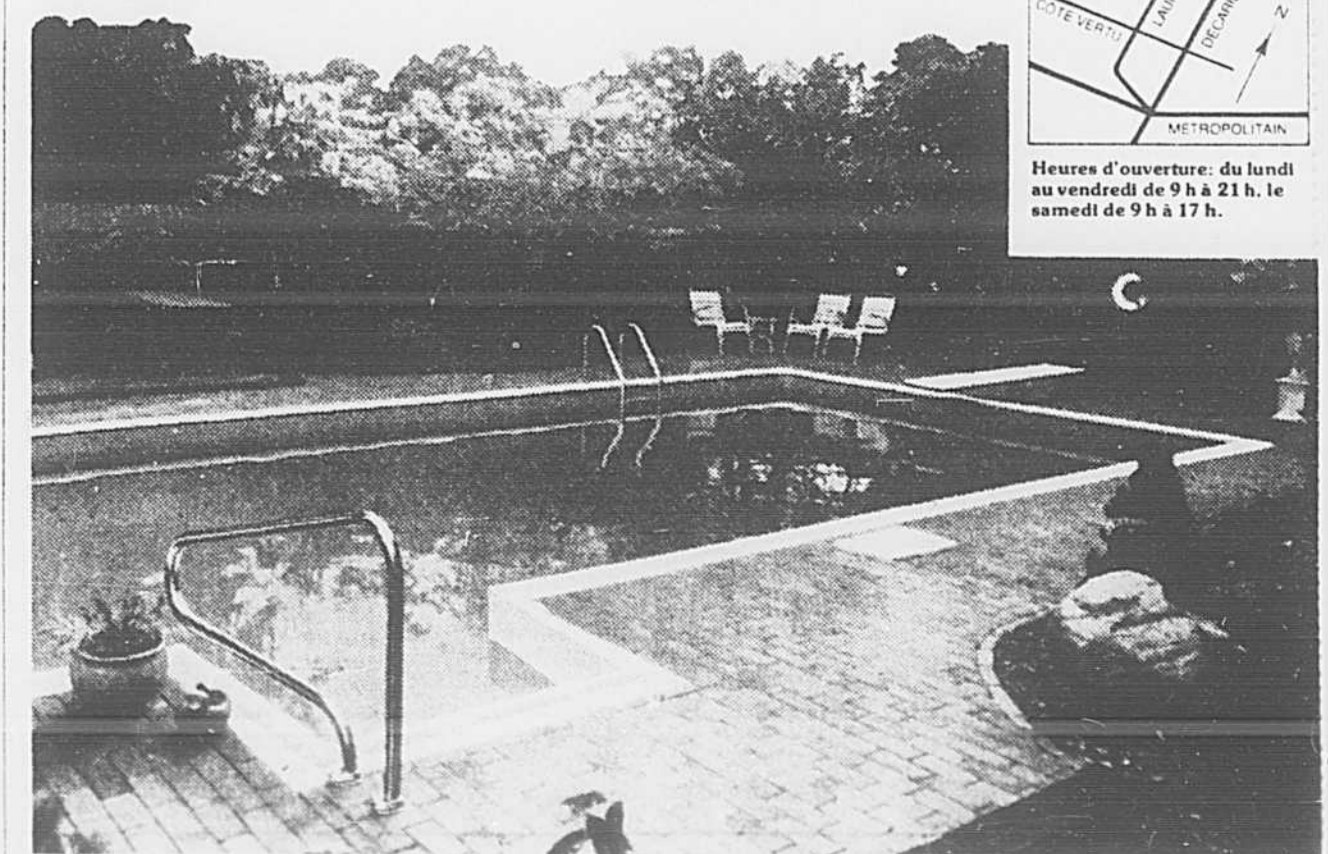
Piscines Dauphin

Une longueur d'avance.

2170, boul. Laurentien
Saint-Laurent
Tél.: 332-6060



Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 21 h, le samedi de 9 h à 17 h.



Alcan: les grévistes disent oui

Les 7.000 travailleurs de la société Alcan membres du Syndicat du secteur aluminium qui sont en grève depuis trois mois devaient accepter ou rejeter hier soir le rapport des médiateurs nommés par le gouvernement pour régler le conflit. Au moment d'aller sous presse, on connaissait les résultats du vote pour 78 pour cent des syndiqués qui se sont prononcés, dans une forte proportion, en faveur du rapport. Toutefois, cela ne signifie nullement que la grève prend fin, puisque la compagnie doit, elle aussi, accepter le rapport, ce qu'elle n'a pas encore fait.

Un porte-parole de l'Alcan a déclaré que la compagnie n'avait pas encore pris sa décision et qu'elle ne ferait pas de commentaire dans l'immédiat, même lorsque les résultats du vote des grévistes seront connus.

Le rapport des médiateurs recommande entre autres une augmentation du salaire des travailleurs de 36,14 pour cent, étalée sur trois ans.

Le règlement hors cour à la Reynolds

En préférant régler hors cour pour un montant substantiellement moindre plutôt que de maintenir son appel à l'encontre du jugement de la Cour supérieure qui, en février dernier, la condamnait à verser près de \$10 millions à la Reynolds pour dommages causés par certains de ses affiliés à l'occasion d'une grève illégale, la CSN a pris une décision d'ordre prudentiel. On peut dire la même chose de la compagnie qui a consenti à cet arrangement.

Ce règlement à l'amiable ne déshonore aucune des parties en cause. Il y a, en effet, un rapport qu'on peut qualifier de raisonnable entre les \$2,450,000 que la CSN vient de s'engager à verser et les \$10 millions du jugement, surtout quand on considère que ce dernier montant incluait des intérêts courus de quelque \$4 millions.

On est loin, en tout cas, du type d'accord intervenu en mars de cette année entre la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) et l'Union des opérateurs de machinerie lourde (local 791) de la FTQ. On se souvient, en effet, qu'après avoir poursuivi ce syndicat pour un montant de \$31,275,000 en rapport avec le fameux sac de la Baie James, la SEBJ acceptait alors de laisser tout tomber en retour d'une maigre compensation de \$200,000.

Il est vrai que les deux cas ne sont pas tout à fait comparables en ce qu'il y avait eu jugement et condamnation formelle dans le cas de la Reynolds et qu'on n'en était qu'à l'étape des poursuites dans celui de la Baie James. Mais, il était de notoriété publique que les faits reprochés à l'Union des opérateurs de machinerie lourde étaient accablants et que cette dernière disposait de peu de moyens de défense. De toute façon, de nombreux observateurs ont été scandalisés, et avec raison, de l'absence de tout rapport entre le montant réclamé devant le tribunal et celui qui fut accepté hors cour avec la bénédiction des autorités gouvernementales.

On comprend, d'autre part, que la CSN ait longuement hésité avant de prendre sa décision. Elle se trouve ainsi à admettre implicitement le bien-fondé d'un arrêt de cour qu'elle avait qualifié à l'époque de «jugement de classe». Cette admission n'est peut-être que partielle, en ce sens que la centrale a réussi à faire réduire le quantum des dommages, mais elle touche tout de même au point fondamental qui est celui de la responsabilité de la CSN.

Devant la Cour supérieure, la CSN, si ma mémoire est fidèle, avait tenté de démontrer que la grève sauvage à la Reynolds (les faits remontent à 1967) n'avait pas été décidée ou encouragée par aucun de ses mandataires officiels.

Le juge avait plutôt retenu des preuves à l'effet du contraire. En acceptant l'arrangement hors tribunal, la centrale a sans doute estimé qu'elle avait peu de chances de faire renverser cette évaluation des faits en Cour d'appel.

Il faut dire, au départ, que la philosophie de la CSN ne l'aide guère à bénéficier d'une présomption d'innocence à cet égard devant les tribunaux. En vertu de cette philosophie, elle appuie tous ses affiliés qui décident de faire la grève pour quelque motif que ce soit et ne se dissocie jamais des moyens qu'ils utilisent pour la faire triompher. Il y a peut-être là un sens très poussé de la solidarité, mais la chose comporte des risques très sérieux quand il y a des pots cassés comme ce fut le cas à la Reynolds.

Cette philosophie serait peut-être à réévaluer. Le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, ne sera évidemment pas d'accord, là-dessus, et c'est son droit. Mais, quand il tire comme leçon de cette triste histoire qu'il y aurait lieu, plutôt, d'amender la législation du travail pour rendre la grève légale en tout temps, y compris pendant la durée d'une convention collective, il est à craindre qu'il ne trouve pas beaucoup d'alliés en dehors des milieux syndicaux extrêmement militants.

Il est vrai, comme il le dit, qu'une telle possibilité existe aux États-Unis. Il sait cependant

que, en pratique, on ne s'en prévaut à peu près jamais, les parties convenant de ne faire ni grève ni lock-out durant la durée du contrat qui les lie l'une à l'autre. De toute façon il serait surprenant que la masse de nos syndiqués favorise une telle politique puisqu'il s'agit là d'une arme à deux tranchants. Il n'y a pas que l'employeur qui voit dans la convention collective une garantie de paix pour une période donnée. Beaucoup de salariés l'envisagent dans la même optique.

Quoi qu'il en soit, le fait que la grève pourrait être légale en tout temps ne permettrait pas de résoudre tous les problèmes auxquels songe sans doute le président de la CSN. Des actes illégaux, commis à l'occasion d'une grève, ne changeront pas de nature par le simple fait que la grève sera légale. Les dégâts causés à la propriété, les actes de violence contre les personnes demeureront des délits dont les syndiqués ou leur centrale pourront être tenus responsables si la preuve de leur responsabilité peut être établie devant les tribunaux.

Les grèves, même légales, devront toujours se faire dans le respect des autres lois si on ne veut pas tomber dans l'anarchie la plus complète.

Vincent PRINCE

bloc-notes

L'assurance-logique

Les primes d'assurance-auto-mobilié connaissent une hausse: c'était à prévoir. Mais la façon dont agissent les compagnies d'assurances pour l'augmentation de ces primes laisse songeur. Il ne semble pas que notre société fasse des progrès à mesure qu'elle se transforme.

Peut-être nous manque-t-il encore plusieurs données pour comprendre tout ce qui se passe. Mais tant que les compagnies refuseront de transmettre plus d'information sur les situations réelles, il faudra croire que nous sommes leurs prisonniers-esclaves sans droit de parole dans un système qui sait très mal respecter son monde.

D'abord, il est vrai que les statistiques jouent contre les meilleurs chauffeurs: ils représentent le plus grand nombre et c'est bien ainsi. Mais que les habitués des accidents profitent d'un statut spécial et d'un privilège, c'est le contraire de la logique qui voudrait inventer une motivation à la bonne conduite.

Ensuite, le système du «no-fault» devait occasionner une diminution de frais de cour et de poursuites sans fin. Il semble bien qu'on se soit trompé. Peut-être

parce que les compagnies ne savent plus faire de différence entre le coupable et l'innocent. Peut-être parce qu'elles ne veulent pas se payer le luxe de faire des distinctions de primes entre les deux classes. Peut-être parce qu'elles tiennent un peu trop facilement tous leurs clients responsables des sommes qu'elles doivent déboursier en leur faveur.

Il est vrai que les coûts des réparations et des pièces augmentent sans cesse. Mais les nouveaux centres d'évaluation des dommages qui doivent pousser un peu partout au Québec devraient engendrer des économies encore plus grandes: chacun sait que plusieurs garages gonflent exagérément les prix des réparations payés par les compagnies d'assurances. Les différences de 25 à 30 pour cent avec le coût réel ne sont pas rares.

Une hausse de tarif fait mal, c'est normal. Peut-être que la plaie pourrait se soigner avec une meilleure connaissance du problème, avec le sentiment d'être respecté, avec la certitude d'une logique qui sous-tendrait la réalité.

Jean-Guy DUBUC

La grand-peur d'août

La plupart de nos contemporains n'ont pas pris la juste mesure de la crise aussi intense que brève que viennent de traverser les rapports entre les États-Unis et l'URSS, à l'occasion de la défection du danseur étoile du Bolshoi, Alexandre Godounov, et de l'échappée vers Moscou de sa femme, la danseuse Ludmilla Vlassova. Ils se sont épargné de la sorte des sueurs froides.

Car ceux qui, par curiosité ou par devoir, ont suivi à la radio et à la télévision les péripéties de cette crise qui se nouait autour d'un avion soviétique retenu à l'aéroport Kennedy de New York sentaient leur nervosité croître d'heure en heure devant la crispation évidente des services américains et soviétiques.

Ce psychodrame s'est dénoué lundi quand les services américains ont obtenu la réponse à cette question: la danseuse rentrerait-elle librement dans son pays? Oui, librement, a répondu Mme Vlassova de l'avion immobilisé pendant trois jours.

Dès lors, tout est simple dans cette histoire? Vouée à la défense des droits de l'homme, l'administration américaine a tout simplement voulu savoir si la visiteuse n'était pas contrainte de rentrer chez elle et ayant obtenu à sa question une réponse satisfaisante, elle a laissé le bel oiseau s'envoler?

Ce n'est pas si simple que cela. En temps et lieu nous aurons toutes les réponses. Entre-temps, on ne sait pas pourquoi la danseuse n'a pas été interceptée par les services américains avant d'occuper son siège dans l'avion, pourquoi elle n'a pas suivi la troupe à Chicago, pourquoi son mari a refusé tout contact avec une presse avide de confidences, pendant que l'avion dans lequel sa femme avait pris place attendait au sol.

Mercredi, Godounov s'est résolu à donner une conférence de presse à New York. Il dit qu'il choisit les États-Unis pour des raisons «artistiques». Il ne parle pas l'anglais et son interprète s'exprime avec un fort accent. On parvient néanmoins à saisir que s'il avait pu parler à sa femme il l'aurait convaincue de demeurer avec lui.

Les relations entre les Super-Grands ne seront pas améliorées par cet incident. Une partie de l'opinion restera persuadée que, quoi qu'on dise, Ludmilla Vlassova est retournée de force en Russie. Par ailleurs, ceux qui n'ont pas beaucoup de sympathie pour les États-Unis verront dans ce tango un montage grossier destiné à faire oublier les déboires du président Carter et les «gaffes» de l'ambassadeur Young aux Nations unies.

Guy CORMIER



Droits réservés

COLLABORATION
SPECIALE

La crédibilité de Pratt & Whitney s'envole

par
Marie-Josée DROUIN

IL Y A QUELQUES MOIS, la compagnie Pratt & Whitney de Longueuil annonçait son intention de déménager environ trois cents travailleurs à Mississauga, en Ontario. Prétextant son incapacité à recruter des ingénieurs francophones ou à attirer des spécialistes pour venir travailler au Québec, Pratt & Whitney blâmait sévèrement le gouvernement Lévesque.

Le gouvernement fédéral de l'époque s'était opposé à la décision de Pratt & Whitney, entreprise dont les dépenses en recherche et en développement sont subventionnées par Ottawa. De plus, les contrats fédéraux comptent pour une part importante du chiffre d'affaires de Pratt & Whitney. Se référant à une étude, qui n'a d'ailleurs jamais été publiée, l'ancien ministre Pierre de Bané qualifiait de geste purement politique, la décision de Pratt & Whitney.

Il y a dix jours environ, l'actuel ministre des Approvisionnement et Services, M. Roch LaSalle, se lavait les mains de l'affaire Pratt & Whitney. D'une part, le gouvernement conserva-

teur n'a que peu d'appuis politiques au Québec. D'autre part, un gouvernement ne doit pas empêcher la mobilité des capitaux et des entreprises. De toute façon, le siège social de l'entreprise restait au Québec. M. LaSalle exprimait sa confiance à l'égard de Pratt & Whitney et fustigeait ces cassandres qui criaient à l'exode éventuel des emplois.

En guise de reconnaissance, le président de Pratt & Whitney déclarait la semaine dernière que d'ici 1985 son entreprise créerait quelques milliers d'emplois, non pas au Québec mais en Ontario, à moins que le climat politique du Québec ne change. Pratt & Whitney n'avait-elle pas tiré de leçon de l'affaire Sun Life? Le chantage gruge plutôt que d'augmenter la crédibilité des entreprises. Les entreprises ne peuvent pas se mettre les pieds dans le plat politique sans se soucier des éclaboussures.

Le climat politique et économique du Québec est en effet une source d'incertitude et d'hésitation. Les impôts sont plus élevés au Québec qu'en Ontario, même depuis l'introduction du régime épargne-actions. La loi 101 présente encore certaines difficultés surtout en ce qui touche la langue d'enseignement. Et, on doit le dire, le gouvernement péquiste se montre, en général, assez méfiant vis-à-vis du secteur privé.

Mais les politiques gouverne-

mentales peuvent évoluer, les gouvernements changent. Et comme le disait le financier Paul Desmarais, au lendemain de l'élection du Parti québécois, la responsabilité des hommes d'affaires consiste d'une part à proposer des approches nouvelles et d'autre part à rester au Québec pour les défendre. Si les hommes d'affaires ne témoignent d'aucune confiance dans l'avenir du Québec, pourquoi la population devrait-elle le faire? Pratt & Whitney a opté pour la tactique de la peur plutôt que celle de la confiance.

Par ailleurs, Pratt & Whitney semble conclure qu'en déménageant en Ontario, le problème linguistique disparaît. La loi 101 n'existe évidemment pas en Ontario mais il reste que, à titre d'entreprise nationale qui fait une bonne partie de ses affaires au Québec ou avec le gouvernement fédéral, Pratt & Whitney se doit de reconnaître que le Canada est un pays bilingue. Ces entreprises qui, en quittant le Québec, pensent ne plus avoir à augmenter la présence des francophones au sein de leurs organisations, laissent entendre que l'Ontario et le Québec font partie de pays différents. De quoi faire l'affaire du premier ministre Lévesque.

L'entreprise puise sa légitimité non seulement dans son efficacité économique mais dans le respect de la culture, des traditions, des coutumes, des institu-

tions, de la société au sein de laquelle elle évolue. Et la société canadienne se veut bilingue!

D'autre part, Pratt & Whitney prétend ne pas pouvoir attirer de travailleurs au Québec. Elle n'est pas seule à se plaindre de ce problème et le gouvernement Lévesque ne peut pas rester passif face à cette situation.

Par contre, Pratt & Whitney parle d'un projet d'expansion qui s'échelonne sur les six prochaines années. Pratt & Whitney a raison de souhaiter une plus grande flexibilité de la part du gouvernement du Québec.

Le recrutement est un bon exemple. Nous savons tous que les lois du marché ne sont pas parfaites, que les agents économiques ne bénéficient pas toujours d'informations complètes, que la transmission de signaux par le marché n'est pas toujours automatique. Une littérature économique très abondante nous parle de réseaux et de coûts de l'information. L'entreprise doit investir temps et argent à mieux connaître ses marchés, aussi bien le marché de la main-d'œuvre que celui des consommateurs. La loi 101, malgré ses défauts, a obligé les entreprises québécoises à développer de tels réseaux d'information lui permettant de mieux connaître le marché de la main-d'œuvre francophone. Les hommes d'affaires y trouvent, petit à petit, et souvent à leur grande surprise,

des employés hautement qualifiés et dynamiques. N'oublions pas que presque un tiers des maîtrises en gestion du Canada sont maintenant décernées par des universités québécoises.

Ne pourrait-il pas en être ainsi pour les spécialistes dont a besoin Pratt & Whitney? Que vaut le réseau d'information de cette entreprise par rapport au marché du travail francophone? Combien de rencontres les dirigeants de Pratt & Whitney ont-ils tenues dans des centres d'enseignement francophones, afin d'inciter plus d'étudiants à se spécialiser dans des domaines connexes à l'aéronautique?

Le marché ne réagit pas toujours automatiquement aux signaux de l'entreprise. Autrement, l'entreprise n'aurait qu'à s'installer, criard à la main, et combler ses besoins au fur et à mesure des jours. Mais, au contraire, l'entreprise doit planifier, analyser ses marchés, institutionnaliser certaines pratiques. L'efficacité en dépend. Et c'est ainsi qu'un témoignage de bonne volonté de la part de Pratt & Whitney inciterait peut-être davantage les gouvernements à se raviser. Du moins l'opinion publique se rallierait peut-être à la cause de l'entreprise. Non, Pratt & Whitney choisit de se couper des Québécois.

Il ne s'agit pas de prôner la responsabilité sociale de l'entreprise en demandant à celle-ci d'assumer directement des tâches sociales ou politiques. Au

contraire, non seulement cette responsabilité n'incombe pas à l'entreprise mais celle-ci a rarement les capacités nécessaires pour remplir de telles fonctions. Mais, chose évidente, l'entreprise est responsable de sa propre survie et par le fait même de celle du système capitaliste de type libéral.

Dans un article publié récemment dans *Business Week*, le président de la société américaine Quaker Oats rappelait à ses collègues que si les profits sont essentiels, ils ne sont toutefois pas la seule raison d'être de l'entreprise. Les profits restent une condition préalable sans quoi l'entreprise ne peut pas exister. Il faut manger pour vivre mais on ne vit pas que pour manger.

Sûrement que si les profits sont la première condition pour assurer la survie de l'entreprise et du système capitaliste, la deuxième condition repose sur la confiance et la bonne volonté du public.

A force de tactiques à la Sun Life ou à la Pratt & Whitney, cette confiance s'étiolle. Le public se méfie de plus en plus du secteur privé laissant la voie libre à ces fonctionnaires et ces hommes politiques qui veulent en restreindre l'influence. Les gouvernements ont souvent tort, en commençant par le gouvernement Lévesque. Mais certains hommes d'affaires manquent de subtilité et de bon jugement, en commençant par Pratt & Whitney.

Le français dans l'air

Le bon sens a enfin triomphé

Par le rapport Sinclair-Chouinard-Heald, nous avons maintenant la preuve technique que le bilinguisme de l'air au voyage n'ajoute pas de risque aux pays par avion. Enfin le bon sens a triomphé. Nos Gens de l'Air s'en réjouissent et, avec eux, la grande majorité des Québécois et des bien-pensants des autres provinces. Quant aux "Anti-French" de la CALPA et de la CATCA, ils prennent leur trou en essayant de sauver la face.

Ils auront du mal toutefois à convaincre la population de leur bonne foi et de leur ouverture d'esprit dans cette affaire. En fait, étaient-ils tellement convaincus eux-mêmes des motifs de sécurité qu'ils alléguaient dans leur lutte contre l'usage de notre langue dans les airs? Avaient-ils vraiment le souci de la protection du public? N'agissaient-ils pas plutôt par racisme, intérêt politique et opportunisme syndical? Leur menace ouverte de saboter nos Jeux olympiques pour arriver à leurs fins le laissait bien croire.

De toute façon, si les gens de la CALPA étaient sincères, ils devraient avoir le courage aujourd'hui d'aller jusqu'au bout de leurs convictions. Ils devraient se sentir en conscience de voler et refuser de le faire partout au monde où deux langues sont d'usage courant dans les communications air-sol. Qu'ils se limitent à piloter là où

l'anglais seul a cours. Mais cela, ils ne le feront pas; car en réalité ce n'était pas la logique et la conscience qui les inspiraient dans leur entreprise de démolition; c'était le fanatisme et l'étrouffement d'esprit. Ne nous gênons pas de le penser et de le dire. C'est le meilleur moyen d'empêcher qu'un tel état de choses ne se répète.

Nos pilotes "Anti-French" continueront donc de piloter dans un ciel redevenu bilingue et nous aurons ainsi la preuve qu'ils n'étaient au fond que de sinistres farceurs.

Arthur PICHE
Montréal



Jim Livingston
Président de la CATCA

L'ennemi numéro 1 des Noirs: Israël

Suite à la douloureuse "affaire Andrew Young", qu'il me soit permis d'exprimer toute ma solidarité à la communauté afro-canadienne et à la communauté afro-américaine.

Cette "affaire" porte en effet un rude coup aux efforts d'émancipation des Afro-Nord-Américains, la plus grande minorité d'Amérique du Nord (près de 30 millions de personnes). Elle reflète aussi la politique israélienne à l'égard des Noirs sud-africains et rhodésiens. Politique encore fort peu connue et que les leaders noirs sud-africains tentent de faire connaître à l'opinion mondiale. C'est ainsi qu'en avril 1976, le mouvement noir sud-africain anti-apartheid, l'ANC, a lancé un appel en ce sens:

"Nous appelons tous les démocrates, les anti-racistes et les amis de la paix, à considérer avec la plus grande attention la coopération stratégique entre Israël et l'Afrique du Sud, à la dénoncer, à tout mettre en oeuvre pour la faire échouer, et à l'opposer fermement à toute mesure de soutien aux racistes des deux pays."

Répondant à cet appel, le monde arabe a déjà publié un important livre intitulé "L'alliance raciste israélo-sud-africaine" dans lequel sont dévoilées, à l'aide d'une importante documentation, les relations politiques, économiques et militaires entre Israël et l'Afrique du Sud. Ce livre est actuellement distribué dans tous les pays africains francophones ainsi que dans les régions francophones d'Occident (Québec, France, Belgique, etc.).

Quant aux Israéliens sionistes, ils ont définitivement décidé de jouer la "carte raciste anti-noire". En 1974, peu après la rupture des relations diplomatiques entre l'Afrique noire et Israël, M. Aba Eban, alors ministre is-

raélien des Affaires étrangères, avoua officiellement le mépris israélien à l'égard des Noirs et son admiration à l'égard du régime raciste sud-africain. «Croyez-moi, dit-il, si j'ai à choisir entre l'amitié avec l'Afrique noire, telle qu'elle est, et l'amitié avec une nation blanche, qui connaît l'ordre et la prospérité, et où vit une communauté juive florissante, je choisis l'Afrique du Sud.» (Maariv, 14 mars 1974, Tel-Aviv).

L'ère des "séductions des miracles israéliens" a fait son temps. Avec "l'affaire Andrew Young", le monde noir estime



Andrew Young
Victime des sionistes?

même qu'Israël et les sionistes sont allés un peu trop loin. Et il est à prévoir une réaction violemment anti-sioniste de la part des Noirs du monde entier. Ces derniers s'aperçoivent de plus en plus, en effet, que leurs ennemis ne sont pas les Blancs mais bien plutôt Israël, ce "sèmeur de troubles entre les peuples" qui encourage et renforce les minorités racistes en Afrique du Sud, en Rhodésie et aux États-Unis.

Abdelkader
BENABDALLAH
Montréal

Signatures utilisées sans permission

Dans sa livraison du 25 août 1979, LA PRESSE présente une lettre ouverte aux Québécois, lettre commanditée par le Comité québécois d'aide au Vietnam. Parmi les cosignataires de cette lettre, j'ai eu la surprise de retrouver mon nom ainsi que la Conférence Afro-Canada. Si je me souviens d'avoir donné mon accord et des fonds à un Comité d'aide aux réfugiés vietnamiens au Canada, je n'ai jamais signé aucune déclaration de soutien au gouvernement de Hanoi. En

fait, je m'oppose aux politiques de ce gouvernement qui ne respecte aucun des principes démocratiques auxquels j'adhère.

Dr A. D. FORTRAS, m.s.

Je n'ai pas été consultée et je n'ai pas donné ma permission pour que le Comité québécois d'aide au Vietnam utilise ma signature dans la pétition qui a paru dans LA PRESSE, le samedi 25 août.

Lolly GOLT
Montréal

En vrac

Ah! ces hommes! Grrr...

Récemment, j'ai commandé une brochure sur la bonne alimentation, offerte par la compagnie Kellogg's. Outre un gentil guide réalisé par le gouvernement, j'ai reçu de la compagnie un dépliant de recettes dont l'introduction m'a vraiment choquée.

On y apostrophe la mère de famille en lui posant cette question sentencieuse: "Quel a été le petit déjeuner de votre famille ce matin?". Le texte qui suit constitue un véritable examen de conscience réussissant encore une fois à faire retomber toute la responsabilité d'une nutrition équilibrée pour l'individu, sur la mère de famille. On lui garantit plus loin qu'un enfant qui quitte souvent la maison sans un déjeuner adéquat (qu'est-ce qui est adéquat? — certainement pas leurs céréales) ne peut pas réussir aussi bien que ses petits compagnons (pourquoi pas compagnes). On se sentirait coupable à moins!

D'autre part la compagnie a le culot d'adresser sa lettre "Madame ou MONSIEUR", quand toute sa documentation vise clairement les femmes: "Est-ce que votre MARI a pris seulement du café ce matin?" Peu importe le lieu où l'époque, on a toujours réussi habilement à tirer le

maximum de la force de travail des femmes sans jamais les reconnaître comme des travailleuses. Cette exploitation se justifie actuellement par deux phénomènes: l'inflation et le retour à une alimentation naturelle. Le fast-food c'est dégoûtant et ça coûte cher, c'est vrai. Mais la solution à ces problèmes ne se trouve pas davantage dans le fait de cuisiner davantage à la maison pour manger mieux et économiser; la tâche revient toujours aux femmes et les prix continuent de grimper. Les réfectoires communautaires, vous connaissez?

En manchette de LA PRESSE on lisait dernièrement qu'une ménagère arrivait hebdomadairement à boucler le budget nourriture avec trente dollars pour quatre personnes. Toutes les femmes ne sont pas prêtes à réaliser cet acte d'héroïsme, rendu nécessaire par une hausse scandaleuse des prix. Pourquoi ferions-nous les frais d'une économie que nous ne contrôlons même pas!

Bien manger à bon prix? Ce sera toujours possible dans notre société tant que les femmes consentiront à sacrifier leur implication sociale au profit d'une politique de récupération des pots cassés par les hommes.

Christine HUDON
Longueuil

À la défense de la CTCUM

Monsieur Denis Masse
LA PRESSE

Monsieur, Laissez-moi la chance d'être sceptique devant votre article du 17 août dernier au sujet de l'augmentation des tarifs de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, étant placé, je crois, dans une position pour comprendre Monsieur Hanigan. L'augmentation des coûts (71% des coûts s'applique aux employés en 1978), les plaintes parfois acerbes des maires des municipalités qui doivent payer le manque à gagner, les demandes des usagers pour augmenter les services et la diminution des subventions au transport en commun provenant des gouvernements supérieurs obligent les administrateurs d'un tel service au compromis entre l'augmentation des tarifs ou la diminution des services.

Le compromis auquel en est arrivée la CTCUM me semble

acceptable. Il ne faut pas oublier qu'en arrière du pourcentage choc que vous présentez dans votre article il y a l'absolu, qui représente en fait, le 25^e actuel au 10^e de 1965.

Donc, que vous affirmiez que c'est dans la stupeur qu'a été accueillie la décision de la CTCUM, peut-être, mais que vous ajoutiez l'incompréhension, là je ne vous suis plus à moins que vous soyez complètement dépassé par les derniers événements concernant la réforme de la fiscalité municipale.

De plus, connaissant Monsieur Hanigan, je suis persuadé que ce n'est pas avec joie qu'il a pris cette décision. Son poste lui commande d'agir avec compétence et non de jouer à l'autruche et de diminuer les services pour ne pas toucher aux tarifs.

Marcel FAFARD, ing.
Président-directeur général
Commission de transport
de la Rive sud de Montréal
(CTRSM)

Des demandes déraisonnables?

Bell Canada trouve que les demandes des membres du Syndicat des Travailleurs en Communication du Canada (STCC) ne sont pas raisonnables. A ce sujet, Monsieur Vincent Prince se pose la question dans son éditorial du 14 août 1979.

Est-ce déraisonnable que de demander pour tous les employés de Bell la parité avec les salaires payés par les compagnies de téléphone à l'ouest de l'Ontario?

Est-ce déraisonnable que de demander l'abolition des zones salariales? Les employés des mieux payés au Québec sont ceux de Montréal. L'argument de Bell est le suivant: elle explique le pourquoi de ces zones en

disant qu'il est plus juste de payer un salaire plus élevé dans les endroits où les moyennes de salaire sont les plus élevées. Pourtant dans LA PRESSE d'octobre 1979, dans l'article intitulé: "Les Montréalais sont loin d'être les ouvriers les mieux payés au Québec" (article basé sur les données du Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail), on mentionne que plusieurs villes du Québec dépassent largement Montréal au niveau des salaires. Pour Bell, c'est peut-être cela administrer sagement.

Est-ce déraisonnable de demander le temps supplémentaire volontaire? Les employés de Bell sont obligés, sous peine de

congétiement, de faire 8 heures et plus par semaine de temps supplémentaire. «C'est de l'esclavage.» Et on parle du siècle des loisirs...!

Est-ce déraisonnable de demander 38 heures par semaine alors que les autres compagnies de l'ouest possèdent déjà le 37 et 38 heures par semaine?

Est-ce déraisonnable de demander 2 semaines de vacances pour tout le monde dans la période estivale? «Grâce au Bill C-8, certains travailleurs se sont vu accorder une semaine de plus cette année. C'est peut-être cela être raisonnable, que d'attendre après les lois gouvernementales pour adoucir nos conditions de travail.

Est-ce déraisonnable que de demander un fonds de pension décent? Citons l'exemple d'un travailleur d'Alma, père de famille, mis à sa pension pour causes de maladie en 1979. Il doit se débrouiller avec \$89.50 par semaine. C'est peut-être cela être raisonnable!

Si c'est être déraisonnable que d'avoir les mêmes conditions que les autres travailleurs dans les industries similaires, alors, oui le STCC est peut-être déraisonnable, mais j'aime mieux laisser le public juger. Après tout, c'est lui qui paie.

Serge DUFOUR
Alma

Réponse à un visiteur déçu

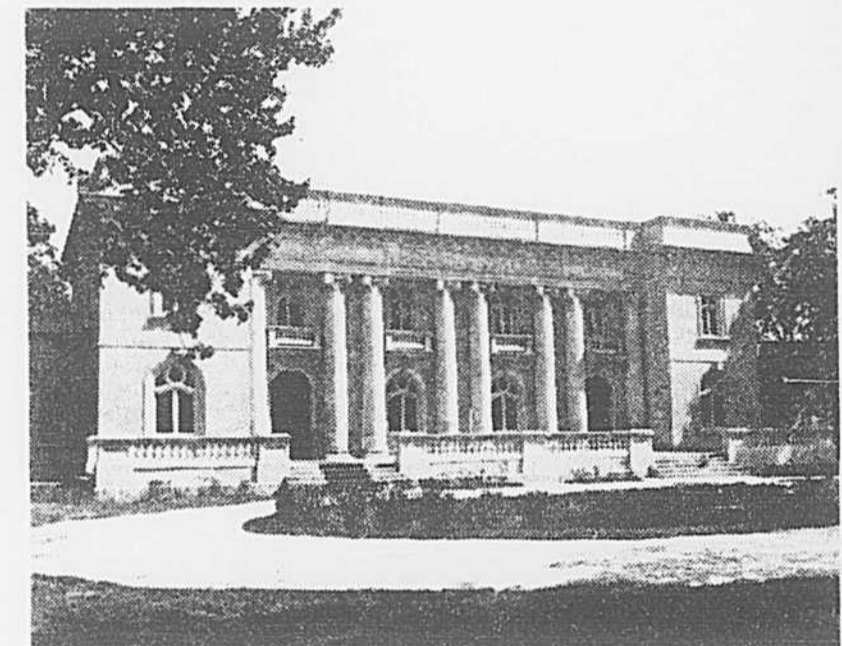
à Monsieur Michel Thériault
Ottawa, Ontario

J'accuse réception de votre lettre du 2 août 1979, adressée à la Fondation Macdonald Stewart et je regrette d'apprendre que votre visite vous a déçu.

Vous fûtes, dites-vous, votre conjoint et vous, accueillis par un guide. Ne serait-ce pas plutôt par un gardien car il n'y a pas de guides au musée pendant les vacances estivales. Les seules visites guidées le sont sur demande et pour des groupes. Nos gardiens, eux, ont pour fonction d'assurer la sécurité du musée, un Musée des Arts décoratifs récemment inauguré, dont ils sont fiers et qu'ils prennent quel-

ques que le château Dufresne sont construites dans le même esprit. Leurs propriétaires se nommaient Vanderbilt, Carnegie, Golet, tous des grands noms de la finance, aux États-Unis.

Au Canada, le château Dufresne est la seule résidence du début du siècle qui a été restaurée et remeublée. Il eût été dommage de ne pas rendre vie à ce témoin de toute une époque. Si vous aviez pris la peine de jeter un coup d'oeil sur les photographies d'autres résidences montréalaises exposées dans l'une des salles du musée, vous auriez remarqué que l'on retrouvait le même style, bien dans le goût de l'époque, dans d'autres demeures montréalaises comme celles



Le château Dufresne

quelque fois la liberté de faire visiter, animés qu'ils sont par les meilleures intentions et remplis d'enthousiasme. Certes, à chacun son métier et nous remédierons à la situation.

Quant à la résidence Dufresne, le décor que vous trouvez trop chargé reflète pourtant, fidèlement, les goûts en vogue au début du siècle. Le plus bel exemple de ce style se trouve à Newport dans le Rhode Island où l'on peut visiter une trentaine de demeures de l'époque, lesquelles, si elles sont plus majestueuses

des Hosmer, Williams, Van Horne et Allan.

Quant aux Dufresne, ils avaient, quand ils firent construire le Château, déjà hérité d'une fortune considérable. Le château Dufresne était la première résidence d'un jeune couple. Il n'était pas question alors, de «compenser pour un manque de progéniture» comme vous vous plaisez à l'imaginer. La réalité est souvent plus simple et plus belle que la fiction.

Le directeur
Luc D'IBERVILLE-MOREAU

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les textes non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Étranges pratiques au Patriote de Ste-Agathe

Le Patriote de Ste-Agathe a un système de vente de billets assez particulier, et un service à la clientèle pour le moins rébarbatif.

1— Contrairement aux établissements du genre en province, exemple: les théâtres d'été, qui ont adopté le principe «premier arrivé, premier servi» sur place le soir de la représentation, le Patriote vend des sièges numérotés, de AA à LL et de A à W, quoique sans distinction de prix comme par exemple à la P.D.A. où les moins bonnes places sont compensées par un prix réduit. Compte tenu de son type de salle, étroite et profonde, les sièges du tiers-arrière à \$8.00 l'unité, sont loin d'être une aubaine, en termes de visibilité et de climatisation. Les spectateurs, dans ce contexte, ont donc intérêt à s'y prendre à l'avance pour s'assurer de bonnes places.

2— La publicité du Patriote annonce les spectacles pour toute la saison et indique deux numéros de téléphone, à Montréal et à Ste-Agathe, pour les réservations téléphoniques. A noter que celui de Montréal n'est pas une ligne directe pour Ste-Agathe, mais bien un bureau distinct, où le personnel ne semble pas avoir des moyens de communication rapides et constants avec l'autre.

3— Le bureau de Montréal ne prend que les réservations pour le spectacle en cours et le suivant. Ainsi le 6 août, il refusait celles d'André Gagnon (21 août) et de Gilles Vigneault (28 août) parce que trop lointains. Il refuse aussi systématiquement d'indiquer les numéros de sièges pour toutes les réservations au téléphone, référant le client au téléphone interurbain de Ste-Agathe.

4— Au bureau de Ste-Agathe, l'attitude envers les réservations téléphoniques est aussi méfiante: même réticence à dévoiler les numéros de sièges pour le nombre de places que le client vient de réserver, à accepter les réservations pour les spectacles plus éloignés, «tout en indiquant que celui du samedi soir pour

Vigneault est déjà complètement vendu». On y refuse aussi le paiement par carte de crédit au téléphone, ce qui pourrait, avec les réserves d'usage pour le client, constituer un substitut valable au paiement comptant en même temps qu'une assurance contre les annulations.

5— La politique, assez cavalierement exprimée, est de demander au client rien de moins que de se déplacer à Ste-Agathe essentiellement pour s'assurer de ses numéros de sièges en payant comptant.

6— Dernière concession, le client peut à la rigueur envoyer un chèque «en blanc», payant à l'avance les places désirées, en indiquant les dates et les numéros de sièges «souhaités», sans aucune garantie de la part du Patriote, avec tous risques inhérents pour le client.

7— Quand enfin le client, après avoir subi toutes ces démarches, et réussi à obtenir les numéros de sièges pour un spectacle sur deux, au cours d'un in-

terurbain aussi long et coûteux que pénible, se plie à cette dernière contrainte et expédie chèques et coordonnées, le Patriote pousse son manque d'amabilité jusqu'à se permettre d'ajouter, dans le retour de la commande, des commentaires sarcastiques, voire grossiers, assortis d'une menace de scène disgracieuse au moment de la cueillette des billets, tout cela parce qu'il semble froissé de l'interpellation affectueusement taquine du client qui commentait sa commande par «Cher Patriote (si exigeant)!». C.F. copie de la correspondance échangée.

En conclusion, si j'ai le sens de l'humour, je n'ai pas celui de la bêtise et du mépris, ni celui du masochisme au point de déboursier \$64.00 dans la triste perspective que de tels grenouillages se poursuivront à l'endroit de notre groupe à notre arrivée au Patriote et risqueront de gâcher la soirée de tous.

Madelaine SAVOIE
Beloil

Instauration d'un nouveau système de contrôle des dépenses

Clark abandonne l'idée d'un référendum fédéral

par Gilles PAQUIN
envoyé spécial de LA PRESSE

JASPER — A l'issue d'une longue réunion de son cabinet hier le premier ministre Joe Clark a déclaré que son gouvernement avait abandonné l'idée de tenir son propre référendum pour faire contrepoids à celui du Québec.

Le projet de loi du précédent gouvernement prenait des allures de «menaces», a expliqué M. Clark au cours d'une conférence de presse. «Nous estimons que ce n'est pas un bon climat à établir dans nos relations avec le Québec.» Selon le chef conservateur, «il n'est pas essentiel que le gouvernement fédéral possède un tel outil» dans le débat référendaire qui s'amorce. «Je suis certain que les Québécois vont choisir l'option

fédéraliste», a dit M. Joe Clark, tout en refusant d'élaborer sur la stratégie qu'adoptera son gouvernement au cours de cette campagne.

D'après les informations obtenues dans l'entourage de M. Clark, la question aurait soulevé de vives discussions au sein du cabinet restreint pendant les travaux à huis clos tenus à Jasper au cours des quatre derniers jours. L'insistance des ministres francophones à délaissier la tactique du régime précédent a finalement prévalu puisque le projet qui avait été présenté en Chambre par le gouvernement Trudeau ne sera pas ramené lors de la prochaine session.

Quelques ministres provinciaux

de l'Ouest avaient d'ailleurs également indiqué à M. Clark qu'ils ne croyaient pas utile de brandir une arme semblable pour gagner la bataille contre le gouvernement Lévesque.

Notons que l'ex-ministre des Relations fédérales-provinciales Marc Lalonde s'était fait le défenseur de cette idée le printemps dernier. A son avis il était indispensable qu'Ottawa soit en mesure de tenir un référendum pancanadien ou à tout le moins d'en faire un au Québec si la question posée par le gouvernement Lévesque n'était pas suffisamment claire à son goût.

L'abandon de ce projet laisse présager que le cabinet de M. Clark a l'intention de modifier l'attitude d'Ottawa afin de rom-

pre avec la tactique mise au point sous M. Trudeau. A maintes reprises au cours de la campagne électorale M. Clark avait reproché au gouvernement libéral de provoquer le Parti québécois par ses prises de position ce qui ne faisait qu'exacerber les divergences sans tenter de trouver des solutions à la crise constitutionnelle.

Plafonnement des dépenses
Par ailleurs, le premier ministre a annoncé que son gouvernement allait imposer un système de contrôle des dépenses du gouvernement fédéral plus rigide et plus efficace en plafonnant les crédits accordés à chacun des ministères.

Selon le plan mis au point par le cabinet, des «enveloppes» de ressources fixeront le montant maxi-

num des dépenses permises dans neuf grands secteurs regroupant l'ensemble des ministères fédéraux. Ces enveloppes énumèreront les ressources disponibles dans chacun des secteurs pour une période déterminée, a expliqué M. Clark en précisant que neuf comités du cabinet donneront ensuite une orientation à l'utilisation de ces ressources.

La valeur de chacune des enveloppes sera déterminée chaque année d'après les plans élaborés par les comités en faisant état des programmes ou des économies recherchées. Les comités formulèrent également des propositions en ce qui a trait aux nouvelles initiatives nécessaires à la réalisation des objectifs du gouvernement.

Une évaluation de la situation globale du gouvernement en matière de dépenses prendra ensuite en considération les pressions budgétaires courantes et accordera la flexibilité nécessaire.

Dans le système actuel, a dit M. Clark, tous les ministères peuvent augmenter les dépenses du gouvernement mais seul le président du Conseil du Trésor se préoccupe de les restreindre. Le nouveau mécanisme proposé rend chacun des ministères responsable de les restreindre en l'obligeant à trouver l'argent nécessaire aux nouveaux programmes à l'intérieur de ses budgets respectifs. Un tel mode de fonctionnement existe déjà au Nouveau-Brunswick, a souligné M. Clark.

Tribunaux au ralenti

Commencé mercredi, c'est toutefois hier que le débrayage des employés, dans certains secteurs clés du Palais de Justice, a commencé à se faire sentir fort durement, obligeant même les autorités à ajourner la majorité des causes à des dates ultérieures, et, dans plusieurs cas, «sine die».

C'est qu'hier, il y avait deux fois plus d'employés (secrétaires judiciaires, greffiers-audienciers, préposés à l'enregistrement mécanique, etc.) qui n'étaient pas à leur travail, et c'est plus spécialement l'acheminement des dossiers et leur classement ou reclassement qui a été le plus atteint.

Il n'y a pratiquement que la Chambre de la famille, les comparutions en cour criminelle et une cour de pratique de la cour Supérieure qui ont fonctionné à plein temps.

Il semble que les absents seront toujours absents aujourd'hui, et peut-être en plus grand nombre, de même que mardi, ce qui mettrait «en danger», si l'on peut dire, l'appel du rôle des causes inscrites aux Assises, la sélection des jurés et l'ouverture de ce même tribunal. Et peut-être aussi la rentrée solennelle des tribunaux.

NICOLIE SUITE DE LA PAGE A 1

(deux fois par jour dans les muscles des fesses) il s'est bien amusé. Ses beaux yeux bleus brillent lorsqu'il parle du métro, des parades de soldats et des maisons près du Kremlin qui lui ont rappelé Ali Baba et ses 40 voleurs avec leurs drôles de champignons (byzantins).

Il s'est même fait un copain, un jeune Soviétique qui veut apprendre le français et avec lequel il va correspondre (via les services de traduction de l'ambassade du Canada. Mme Nicolie est très reconnaissante envers les membres de l'ambassade «qui m'ont beaucoup aidée» et en particulier envers M. R. Scott Heatherington, premier secrétaire et consul. «M. Scott» comme elle l'appelle. Pensant que Stéphane pouvait s'ennuyer dans une chambre d'hôtel, «il nous a invité à voir un film en anglais».

Mme Nicolie s'ennuyait, elle aussi, mais elle n'osait pas le dire tout haut, consciente que c'était encore pire pour son jeune bote-en-train. Pour se divertir «on jouait aux cartes et quand Stéphane en avait assez, on marchait. Et, on en a marché un coup!»

Les cartes, la marche, un repas par jour à l'hôtel et aucune dépense non justifiée. «Je n'étais pas là en touriste». Avec ce régime, elle n'a dépensé que \$500 des \$2.200 qu'elle s'était allouée pour

ses dépenses. Le traitement à la clinique est gratuit mais Mme Nicolie devait payer les frais d'hébergement et la nourriture. Grâce à ces économies, le deuxième voyage en mars ou avril prochain est payé. Elle travaille maintenant pour payer les deux autres.

Elle y arrivera. «J'ai confiance. Le premier traitement a réussi. Ceux qui veulent me croire le peuvent. Les autres... Je ne peux pas avoir confiance pour eux. Tout ce qui compte, c'est sa vue».

COTLER

SUITE DE LA PAGE A 1

tamment contre la façon dont cette expulsion a été menée; les papiers personnels de Me Cotler ont été confisqués et à aucun moment, il n'a eu le droit de contacter l'ambassade du Canada à Moscou.

L'agence soviétique a accusé l'avocat, qui s'était rendu à Moscou pour assister au congrès international de l'Association des sciences politiques, d'avoir passé son temps à rechercher des dissidents et à fabriquer des pétitions anti-soviétiques.

Quant à la qualité de défenseur

d'Anatoly Chtcharansky de Me Cotler, l'agence l'a qualifiée «d'imposture» tout en dénonçant comme «déplacées voire provocatrices» les tentatives d'avocats venus de l'étranger de «s'ingérer dans les procédures judiciaires soviétiques».

A Montréal hier, Me Cotler a fermement nié s'être livré à la propagande lors de son séjour en URSS et affirmé par conséquent qu'il ne s'était rendu coupable d'aucun geste anti-soviétique.

«Les autorités soviétiques ont effectivement saisi des documents dans ma serviette à l'aéroport, a déclaré Me Cotler, mais il s'agit de documents qui ont déjà été rendus publics et qui ont été remis au procureur général de l'URSS l'été dernier dans l'affaire Chtcharansky. Les autres papiers qui m'ont été enlevés devaient être utilisés lors de discussions prévues avec de hautes instances russes.»

L'avocat a expliqué hier, comme il l'avait fait au lendemain de son expulsion, avoir été interpellé et interrogé par la police militaire alors qu'il allait visiter les parents de son client, Anatoly Chtcharansky, pour célébrer leur 50e anniversaire de mariage.

Me Cotler avait eu l'assurance de l'agent de Intourist à l'hôtel de

Russie où il était descendu, qu'il n'y avait aucun problème à se rendre à Istra où habitent les parents du dissident. L'agent l'a même encouragé en lui signalant les endroits intéressants à visiter pour un étranger.

L'avocat s'interroge aujourd'hui sur les raisons pour lesquelles il a véritablement été expulsé. Il ne croit pas qu'il s'agisse d'un hasard car l'événement s'est produit la veille de ses rencontres avec le juge en chef de la Cour suprême d'URSS, le juge Kazkin, du juge en chef d'une autre Cour suprême (l'équivalent de notre Cour d'appel) le juge A.K. Orlov et avec le procureur général Roman Rudenko. Il croit avoir été expulsé parce qu'on voulait l'empêcher de rencontrer ces autorités.

Quant aux dissidents, Me Cotler a confirmé qu'il en avait rencontré des leaders. Il a également eu des entretiens avec la mère et le frère d'Anatoly Chtcharansky qui venaient pour la première fois en un an de visiter le prisonnier. A la demande d'Andrei Sakharov, il a accepté de représenter trois autres dissidents soviétiques actuellement emprisonnés: Ida Nudel, ainsi que Yuri Fedorov et Alexi Murzenko, deux des dix accusés des procès de Leningrad.

Air Canada: Carter bloque les rabais

Les Canadiens qui espéraient profiter des rabais de 46 à 66 pour cent, offerts par Air Canada sur certains vols à destination des Etats-Unis, devront oublier ce beau rêve.

Le président Jimmy Carter vient en effet de ratifier une décision de la Commission américaine de l'aviation civile (CAB), qui refusait ce privilège à la société d'Etat canadienne, plus tôt cette semaine.

Air Canada, mercredi, s'est adressée à Ottawa pour que des pressions soient faites auprès du président Carter, seule personne compétente pour renverser la décision du CAB. Ces démarches sont restées vaines.

Les Américains expliquent leur refus par l'attitude antérieure d'Ottawa dans des dossiers semblables; le gouvernement fédéral, en effet, a toujours opposé une fin de non recevoir aux compagnies américaines qui désiraient offrir des réductions de tarifs sur les vols à destination du Canada.

F. Pilon offrira gratuitement une paire de billets pour la partie du 15 septembre avec tout achat minimum de \$15.00. Limite une paire de billets par client et par achat. Cette offre n'est valide que dans les magasins Pilon.

N.B. Si la partie est annulée, les billets deviennent invalides et ne donnent aucun droit de remboursement ou de remplacement pour une partie subséquente.

Frappez un coup sûr avec

F. PILON...

La rentrée des classes avec les Expos

GRATUIT

Une paire de billets d'une valeur de \$7.00 pour une partie des Expos avec tout achat minimum de \$15.00



«RÉDUCTION DE 10% À 40% SUR PRÈS DE 80 ARTICLES SCOLAIRES»

CLASSEUR "COMMODORE"

Profondeur 18" — fabriqué d'acier renforcé — serrure sur le 2e tiroir — couleur: beige — 2 tiroirs.

Format	Prix Pilon	SPECIAL
lettre (1221L)	\$64.95/	\$54.95/
	EPARGNEZ \$11	
légal (1222L)	\$73.95/	\$63.95/
	EPARGNEZ \$10	



ENSEMBLE DE 3 STYLOS "BIC"

Comprend 1 pointe extra-fine et 2 pointes medium

Prix Rég. \$0.99/	Prix Pilon:
Comprend 3 Bic Clic — (5C-318-4)	\$0.99/
Prix Rég. \$1.35/	Prix Pilon:
	Épargnez 29%

BUREAU EN MÉTAL

Dessus laminé simili-noyer — deux tiroirs utilisés et deux tiroirs classeurs — les tiroirs de droite se ferment à clef. — 24" x 54" — (F2454-4)

Prix Pilon: \$178.50/

EPARGNEZ \$40

SPECIAL:

\$138.50/



MODELE TI-1025

De Texas Instruments — 8 chiffres — 4 fonctions — clef de % — mémoire indépendante — fonctionne sur piles non rechargeables ou adaptateur AC (sur demande).

Prix Rég.: 14.95/1

Prix Pilon:

\$11.20/1

EPARGNEZ 25%



MODELE TI-30

De Texas Instruments — 8 chiffres — 20 fonctions scientifiques — mémoire (STO) — décimales flottantes — fonctionne sur piles 9V non rechargeables (non incluses) ou adaptateur AC (sur demande).

Prix ord. \$24.95/1

Prix Pilon:

\$18.70/1

EPARGNEZ 25%

JUSQU'AU SAMEDI 1er SEPTEMBRE, TOUS NOS PRIX SUR LES LAMPES, SERVIETTES ET MALLETES SONT RÉDUITS DE 15% ET PLUS.

RÉDUCTION GÉNÉRALE 15% à 25%

sur tous les modèles de calculatrices de poche.

RÉDUCTION SUBSTANTIELLE SUR TOUS LES MODÈLES DE MACHINES À ÉCRIRE MANUELLES!



MACHINE À ÉCRIRE

Modèle 2200 de Smith-Corona — chariot de 12" — queue de 88 caractères — cartouche de frappe — cartouche de changement ultrarapide — retour automatique du chariot — mallette de transport incluse. Prix Pilon: \$395.95/1

SPECIAL:

\$355.95/1

EPARGNEZ \$40

TABLE À DESSIN SCUOLA

Entièrement démontable — planche plastifiée — inclinaison ajustable — format: 32" x 48" (80 x 120 cm).

Prix Rég.: \$150.00/1

EPARGNEZ \$21

\$129.00/1

Prix Pilon:

FAUTEUIL DE RÉCEPTION

Siege et dossier en vinyllé — appuie-bras fini noyer — cadre d'acier de 3/4" fini chromé — couleur: noir, brun, orange. (3001)

Prix Pilon: \$25.00/1

EPARGNEZ \$7

SPECIAL:

\$17.95/1



CHAISE STÉNO ÉCONOMIQUE

Siege rembourré en matériel et dossier recouvert de vinyllé — 2 ajustements pour un confort total — piétement chromé — couleur: noir, brun, orange — (2014)

EPARGNEZ \$6

SPECIAL:

Prix Pilon: \$53.00/1

\$47.00/1



FEUILLES MOBILES

Papier blanc 16 lb — 3 perforations — lignes avec marge — format 11" x 8 1/2"

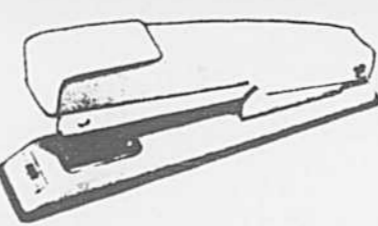
PAQUET	Prix Pilon	SPECIAL
250	\$2.29/1	\$1.11/1
500	\$4.50/1	\$2.15/1
	EPARGNEZ 52%	

RÉDUCTION SUBSTANTIELLE SUR TOUS LES MODÈLES DE MACHINES À ÉCRIRE MANUELLES!

RELIURE À TROIS ANNEAUX

Couverture en vinyllé — format 11" x 8 1/2" — couleur: noir, bleu, rouge, vert, jaune.

Capacité	Prix Rég.:	Prix Pilon
1"	\$2.39/1	\$1.41/1
1 1/2"	\$3.09/1	\$1.85/1
2"	\$3.65/1	\$2.19/1
	EPARGNEZ 40%	



AGRAFEUSE

Tout métal avec boîte de 1000 agrafes — (51-2068)

Prix rég.: \$5.95/1

Prix Pilon:

\$4.46/1

Épargnez 25%

PILON inc.

FOURNITURES DE BUREAU

MONTRÉAL:

765 Beaubien (près Chateaubriand)
800 Mt Royal (coin St-Hubert)
855 St-Laurent (Cremazie)
851 DeCarie (près de l'Église)
280 St-Jacques (près St-Pierre)
8034 St-Michel (coin Legendre)

273 9501 Complexe Desjardins (entrée Dorchester)
524 3081 Place Ville-Marie (entrée Cathcart)
381 6261
748 7961
442 4171
382-1084

285 6311
861 9497
ST-JÉRÔME:
436 4430

En dénonçant les États-Unis et l'Égypte

Cuba donne le ton de la ligne dure aux non alignés

d'après AFP et Reuter

La conférence des ministres des Affaires étrangères des 89 pays membres du mouvement des non-alignés a été marquée hier à La Havane par une virulente attaque contre l'impérialisme américain et son allié, la Chine.

C'est le ministre des Affaires étrangères cubain, M. Isidoro Malmierca, président de cette conférence préparatoire à la réunion des chefs d'Etat qui débutera lundi prochain, qui a donné le ton en dénonçant les effets de l'impérialisme et du colonialisme dans le monde et l'exploitation des richesses du Tiers-monde par les pays nantis.

M. Malmierca a en particulier dénoncé les méfaits de l'impérialisme américain au Proche-Orient, affirmant que le traité de paix séparé entre l'Égypte et Israël divise le monde arabe et por-

te atteinte aux droits des Palestiniens.

Par ailleurs, le projet cubain de déclaration finale du sommet des non-alignés distribué aux délégations, et qui servira de base aux travaux des chefs d'Etats, reflète lui-même des positions extrêmement dures que Cuba entend défendre. En plus de comporter une véhémement condamnation des États-Unis et des puissances occidentales, le document affirme la solidarité des non-alignés avec les pays socialistes, dénonce sans vergogne l'accord de paix égypto-israélien et accuse l'Égypte d'avoir dévié du non-alignement.

Le texte d'une centaine de pages accuse les impérialistes, les colonialistes et les racistes de se livrer à de constantes manoeuvres pour prolonger l'oppression en Afrique du Sud, au Moyen-Orient et dans d'autres régions et

d'encourager les autres forces réactionnaires dans leurs desseins hégémonistes et expansionnistes.

A propos de l'Afrique, le document se prononce en faveur de la dénucléarisation de l'Afrique du Sud et de l'application stricte de l'embargo pétrolier contre ce pays.

Il estime de plus que l'installation du régime fantoche de l'évêque Muzorewa au Zimbabwe représente un défi et un affront au mouvement des non-alignés. Le document réaffirme aussi le soutien de la Conférence à la SWAPO (Organisation du peuple du sud-ouest africain), considérée comme le seul et unique représentant légitime de la Namibie. Il ajoute que les puissances impérialistes, en particulier les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la République fédérale d'Allemagne sont les principales responsables de l'existence et du maintien de l'oppression raciste et de la politique criminelle de l'apartheid.

Le texte exprime également la solidarité de la Conférence avec la population des Comores dans sa lutte légitime pour libérer l'île Mayotte, «qui continue d'être illégalement occupée par la France».

Le document considère que l'accord de Camp David constitue une évidente conspiration contre le peuple palestinien et ajoute que le

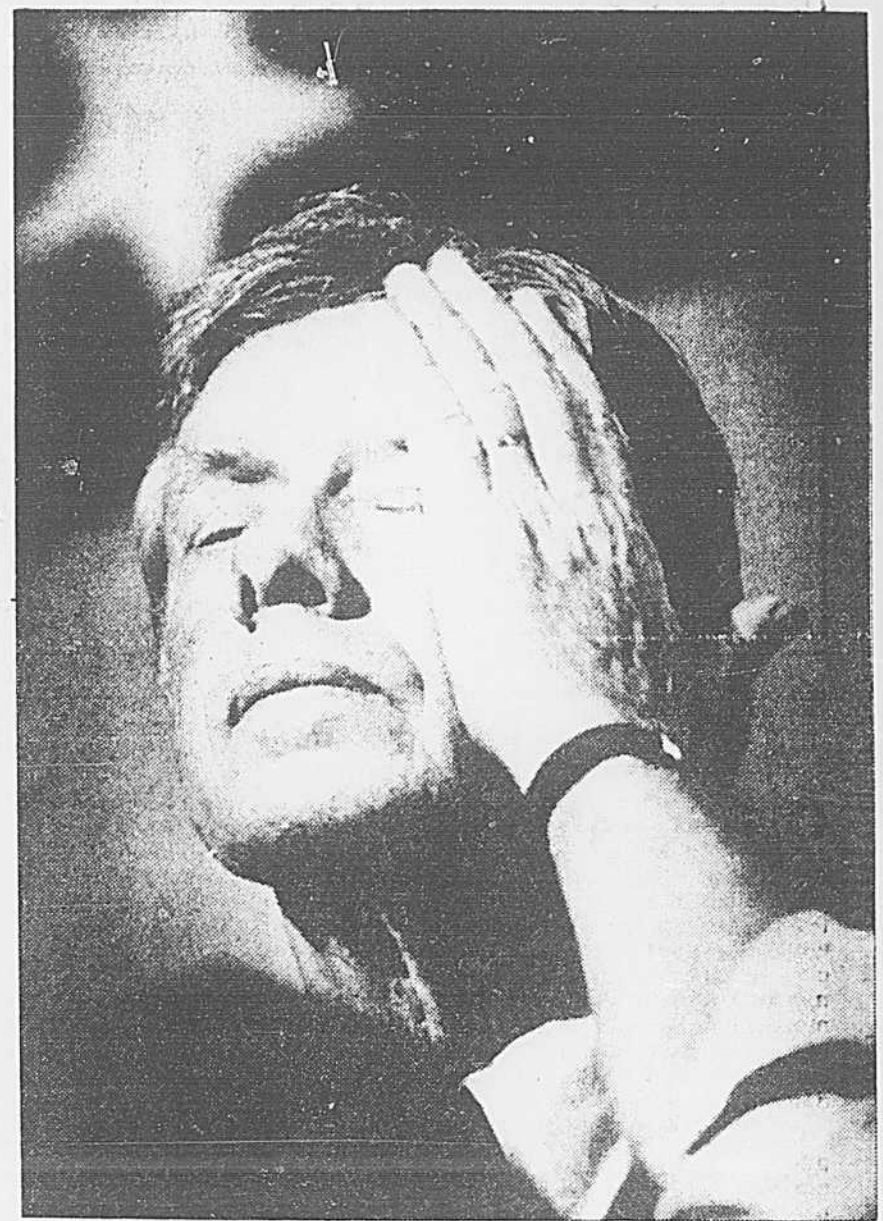
sud-est asiatique est en droit de régler ses propres problèmes sans intervention étrangère.

Le document préconise aussi diverses mesures économiques, condamne les pratiques dilatoires adoptées par les pays développés, souligne que le revenu moyen par tête de ces derniers est maintenant 14 fois plus grand que celui des pays en voie de développement et estime que les dettes extérieures de ces derniers est maintenant de l'ordre de \$300 milliards.

Néanmoins, les ministres des Affaires étrangères ont des problèmes sur les bras, notamment la légitimité de la représentation du Cambodge à la conférence et l'orientation des non-alignés, qui risquent de diviser le mouvement. Ainsi, la Malaisie a attaqué hier Cuba, protestant fermement contre l'exclusion d'une délégation du régime khmer rouge, soutenant qu'il s'agit d'une violation des principes du mouvement.

Quant au Zaïre, il a menacé de se retirer de la conférence, accusant Cuba de refuser systématiquement à ses délégués de prendre la parole.

Par ailleurs, l'admission de sept nouveaux membres a été approuvée. Ce sont: la Bolivie, la Grenade, l'Iran, le Nicaragua, le Pakistan, le Surinam et le Front patriotique du Zimbabwe.



Le président Carter s'essuie le front au cours d'une rencontre avec des citoyens de Tampa, en Floride, pour répondre à leurs questions sur les problèmes énergétiques.

Fin du débat sur le Liban

L'ONU invite toutes les parties à la «modération»

NATIONS UNIES (AFP) — Le président du Conseil de sécurité, M. Andrew Young, a clôturé hier soir les débats du conseil sur la situation au Sud-Liban par un appel à la modération «afin que les hostilités puissent prendre fin grâce aux efforts du commandement de la FINUL».

M. Young a en outre demandé à tous les intéressés d'agir pour que l'actuel cessez-le-feu puisse devenir permanent. Il leur a également demandé de se conformer aux résolutions du conseil qui définissent la mission de la force des Nations unies au Liban et demandent le respect de la souveraineté libanaise sur l'ensemble du territoire libanais. Le président a ensuite ajourné les travaux du conseil sine die.

Plus tôt, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, avait annoncé qu'il envisageait «activement» de nouvelles mesures pour rendre la FINUL en mesure de remplir sa mission. On estime généralement que parmi ces mesures figure l'envoi sur les lieux d'une mission dirigée par M. Ivor Richard, du Royaume-Uni, pour étudier les moyens à mettre en oeuvre.

Durant son intervention, M. Waldheim a lancé une fois de plus

un appel à «toutes les parties intéressées» d'exercer le «maximum de retenue» et de «donner à l'actuel cessez-le-feu une chance de devenir effectif en permanence. Il a rappelé la déclaration faite la veille par M. Young selon laquelle la situation au Sud-Liban était devenue «intolérable».

M. Waldheim, tout en disant comprendre les préoccupations du gouvernement d'Israël sur la sécurité de sa population, a déploré les attaques de désuasion sur des objectifs situés au Liban dans les circonstances actuelles.

À la suite des critiques formulées par M. Young contre les raids de représailles israéliens au Liban, l'administration Carter a précisé qu'elle n'avait pas menacé de suspendre son aide militaire à Israël.

À Tel-Aviv, le vice-ministre de la Défense Mordechai Zippori a déclaré hier soir que le gouvernement israélien a décidé de «briser à tout prix le terrorisme palestinien et continuera de frapper les fedayin, là où ils se trouvent et par les moyens qui lui semblent les plus efficaces». Quant à l'usage d'armes américaines dans ces opérations, il a dit: «Nous nous battons avec ce dont nous disposons».

Carter exhorte les Juifs et les Noirs américains à cesser leurs querelles

d'après AFP et UPI

Le président Carter a supplié les Noirs et les Juifs américains de cesser de se quereller, soulignant que les deux groupes ethniques ont déjà subi trop de persécutions pour maintenant se dresser les uns contre les autres à cause de «l'affaire Young».

Le chef de la Maison-Blanche, parlant à Atlanta, en Géorgie, où il assistait à la cérémonie d'inauguration des travaux de construction d'une chapelle à l'Université méthodiste Emory, a fait hier un vibrant plaidoyer à l'intention des communautés noires et juives pour qu'elles surmontent leurs divergences, réapparues avec acuité après la démission de l'am-

bassadeur Andrew Young de l'ONU et les prises de contacts de plusieurs dirigeants noirs avec l'Organisation pour la libération de la Palestine.

M. Carter a affirmé solennellement que le départ de M. Young n'altérera en aucune façon la politique américaine en faveur des droits de l'homme et de la justice sociale. L'attachement à ces deux priorités dont Andy Young a fait preuve continuera à nous guider dans les années à venir, a dit M. Carter, qui en a profité pour faire un vibrant éloge de l'action diplomatique aux Nations unies du représentant américain démissionnaire.

M. Andrew Young avait projeté

d'assister à cette cérémonie au cours de laquelle le président Carter a reçu un doctorat honorifique en Droit, mais il en fut empêché par des travaux qui l'ont retenu à l'ONU.

«Chaque Américain a le droit de débattre de tous les sujets, y compris de politique étrangère. Cependant, des vues politiques divergentes ne doivent pas se traduire par des divisions profondes et portant à conséquence entre groupes de citoyens de notre société», a affirmé le président Carter.

Ce dernier a aussi plaidé pour un retour au respect des valeurs fondamentales américaines. «L'essence de l'Amérique ne repose pas sur sa richesse matérielle ou sa puissance militaire, mais sur des valeurs intangibles comme l'attachement à la liberté, la recherche de la justice et la dévotion aux droits de l'homme et à la paix du monde», a souligné M.

Carter.

Plus tôt, à Atlanta, M. Carter, s'était entretenu avec un groupe d'hommes de science de nouvelles techniques de production d'énergie. Il en a profité pour rappeler le besoin de conserver l'énergie et la nécessité pour le Congrès de contraindre les sociétés pétrolières à financer les programmes de recherche et de développement de l'énergie à même leurs profits.

M. Carter a également rencontré un groupe de maires démocrates à Atlanta avant de se rendre à Tampa, en Floride, pour faire prendre conscience aux citoyens de cette région de la réalité de la crise énergétique puis s'entretenir avec des responsables du Parti démocrate.

Le président était accompagné par son épouse, Rosalyn. Tous deux ont regagné leur résidence de Plains, en Géorgie, tard hier soir, pour y poursuivre leurs vacances jusqu'à lundi soir.

Mondale est émerveillé par une armée en terre cuite

d'après AFP et UPI

Le vice-président des États-Unis, Walter Mondale, n'a pas dissimulé son émerveillement au cours de sa visite de l'ancienne ville impériale chinoise de Xian, hier, où il a passé en revue une armée en terre cuite vieille de vingt-deux siècles. Il s'est également rendu au marché où il a acheté une pastèque, six pommes et quatre concombres, puis il a eu plusieurs contacts directs avec la population dans la rue qui lui a réservé un accueil chaleureux et l'a vivement applaudi.

Le vice-président américain a ensuite continué vers Canton où il est arrivé hier après-midi. Il a rendu hommage à la révolution agraire et visité l'Institut des cadres du mouvement paysan qui avait été dirigé par le président Mao en 1926. Mais le clou de sa visite à Canton sera l'inauguration, aujourd'hui, du premier consulat des États-Unis en Chine.

Le vice-président américain s'est dit complètement renversé lorsqu'on lui a montré à Xiang quelque 6.000 figurines et chevaux de terre cuite près de la tombe de l'empereur Qin Shihuang, l'unificateur de la Chine mort en 207 avant notre ère. Il s'agit d'un immense champ de bataille souterrain, accidentellement découvert par des paysans en 1974 et en partie mis au jour depuis par des fouilles archéologiques.

«C'est absolument incroyable. C'est comme si j'avais été debout à côté d'être humains. Le monde entier voudra voir cela», s'est écrié M. Mondale, après la visite des quatre grandes salles souterraines, où l'empereur avait fait enfouir, en ordre de bataille, son armée de terre cuite.

A Xian, M. Mondale a salué à deux reprises des écoliers chinois et il leur a transmis «l'amour du peuple américain».



En présence des princes Charles et Philip (à gauche), les restes de lord Mountbatten sont placés dans un corbillard à l'aéroport d'Eastleigh après avoir été ramenés par avion d'Irlande, où le comte a été tué dans un attentat lundi.

Un sommet anglo-irlandais pour renforcer la lutte au terrorisme

DUBLIN (AFP, Reuter) — Le premier ministre de la République d'Irlande, M. Jack Lynch, a accepté de participer la semaine prochaine à Londres à des discussions sur la situation en Ulster avec Mme Margaret Thatcher, à l'appris hier de source officielle à Dublin.

Cette rencontre au sommet anglo-irlandais doit en principe avoir lieu à Downing Street à l'occasion des obsèques de lord Mountbatten, mercredi prochain, à l'abbaye de Westminster.

De source informée à Whitehall, on dit que le gouvernement britannique envisage de faire pression sur les autorités de Dublin pour les convaincre de la nécessité de renforcer leur lutte contre le terrorisme en République d'Irlande. Mais M. Lynch, rentré de vacances hier, a averti qu'il n'envisageait pas de changements immédiats dans la législation anti-terroriste d'Irlande.

Trois jours après le meurtre de

lord Mountbatten en Irlande, deux membres présumés de l'IRA ont été inculpés hier par un tribunal de Dublin du meurtre de l'ancien amiral, oncle du prince Philip, et des trois autres personnes qui ont péri dans l'explosion du bateau au large du petit port de Mullaghmore.

Thomas McMahon, 31 ans, et Francis McGill, 24 ans, avaient été arrêtés par hasard quelques heures avant le drame au cours d'un contrôle de routine à 80 km du lieu de l'attentat. Soupçonnés d'être des militants de l'IRA, ils furent soumis à un interrogatoire serré avant d'être référés devant le tribunal d'exception créé pour la lutte contre le terrorisme.

L'audience n'a duré que quatre minutes et demie et les deux accusés n'ont manifesté aucune émotion. Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises dans la salle. S'ils sont jugés et reconnus coupables, les deux inculpés risquent la pendaison.

Les deux hommes ont déjà derrière eux un passé de terrorisme et étaient connus de la police et de la justice irlandaises. Ils comparaitront devant le tribunal de Dublin le 2 octobre.

Entre temps, la police irlandaise poursuit son enquête.

L'inculpation des deux suspects a eu lieu quelques heures seulement avant que ne soient rapatriés à Londres les restes déchiquetés de lord Mountbatten, à la mémoire duquel un service funéraire solennel sera célébré mercredi prochain en l'abbaye de Westminster.

Pour sa part, le gouvernement britannique a décidé hier de recruter 1.000 hommes supplémentaires pour le Royal Ulster Constabulary, la gendarmerie de l'Irlande du nord, dont les forces seront ainsi portées de 6.500 à 7.500 hommes au cours des prochains mois. Les troupes britanniques en Ulster atteignent maintenant un effectif d'environ 15.000 hommes.

dépêches

LE GÉNÉRAL Zia-Ul-Haq, président du Pakistan, a clairement laissé entendre hier qu'il envisageait de rester au pouvoir, de reporter à une date ultérieure les élections générales prévues pour le 17 novembre et d'interdire le Parti du peuple pakistanais de l'ancien premier ministre Zulfikar Ali Bhutto. Le général a également affirmé que d'éminents dirigeants politiques et religieux, de nombreux intellectuels et citoyens l'avaient supplié de ne pas provoquer d'élections générales car elles pourraient être néfastes pour le pays.

LE PRÉSIDENT Carter lui-même a démenti hier que les services secrets américains aient enregistré les conversations d'Andrew Young, comme l'avait rapporté la chaîne de télévision AB. Le FBI avait auparavant démenti avoir écouté M. Young. Selon BC, les services secrets avaient placé des micros dans l'appartement d'Young à New York et étaient informés à l'avance de sa rencontre avec l'observateur de l'OLP à l'ONU. Cette rencontre a entraîné la démission de l'ambassadeur américain à l'ONU.

CONNIE MULDER, ancien ministre sud-africain de l'Information, accusé d'avoir refusé de témoigner devant une commission d'enquête judiciaire sur l'affaire des fonds secrets de son ministère, a été acquitté hier par la Cour suprême de Pretoria. Le juge Boshoff a estimé que Mulder n'a enfreint aucune loi parce que la commission l'ayant déjà interrogé n'avait pas le droit de l'obliger à témoigner une deuxième fois. Mulder songerait à faire un retour sur la scène politique.

LES DIRIGEANTS du Kremlin «avaleront» les quatre propositions modifiant les termes du traité SALT-2 et parmi lesquelles figure une limitation de la production du bombardier Backfire.

C'est du moins ce qu'a révélé hier le sénateur JOSE Biden, porte-parole de la délégation de sénateurs américains qui a séjourné en RSS. Il a dit que le premier ministre Alexei Ossyguine a promis tacitement de réduire la production des Backfire à trent par an.

ASSASSINAT de deux policiers, hier, en Espagne, ce qui porte à 101 le nombre des victimes de la violence politique depuis le commencement de l'année. Il y en avait eu 91 en 1978. À Saint-Sébastien, Aureliano Calvo Hal Valls a été découvert mort dans le taxi qu'il conduisait hors de ses heures de service. À Zamarraga, également au pays basque, Jose Maria Perez Rodriguez a été abattu alors qu'il patrouillait. L'organisation séparatiste ETA est soupçonnée d'être l'auteur des dix attentats.

UN AUTRE TABOU est tombé en Chine. Le palais du peuple, Place Tiananmen à Pékin, siège du parlement chinois, s'est mis à l'heure de la rentabilité et deviendra à son tour une source de devises étrangères pour la modernisation chinoise. En effet, les ambassades et les visiteurs étrangers peuvent désormais réserver les salles du palais pour y organiser des banquets, des cocktails et des réceptions. Le bâtiment abrite une salle de banquet où peuvent tenir 5.000 personnes, un auditorium de 10.000 places et 30 salons plus petits. On peut aussi visiter le palais du peuple contre la somme de 0,2 yuan.

L'ARMÉE iranienne attendait toujours hier soir l'ordre de marcher sur Mahabad, quartier général de la résistance kurde, tandis que le Parti démocrate du Kurdistan réitérait son intention de s'opposer à l'entrée de l'armée dans la ville et de ne pas tenir compte de l'entente conclue à Téhéran avec une délégation municipale. Le PDKI ne s'estime pas lié par cet accord et entend continuer sa lutte pour l'autonomie.

Une balle pour le beau-frère et une autre pour le voisin



Robert
POULIOT

(collaboration
spéciale)

— 6 —

PESHAWAR (PAKISTAN) — J'avais peine à croire que le pays était sur le sentier d'une abominable guerre civile. Tout paraissait si calme normal en zigzagant à travers gorges et vallées et en filant sous des dizaines de tunnels suspendus à flanc de montagne. En l'espace de cinq heures de route ahurissante de beauté et d'une escalade du thermomètre d'au moins 10 degrés centigrade, je n'ai eu qu'à franchir deux postes de contrôle militaires dans une région qu'on dit pourtant infestée de rebelles sur les 280 kilomètres qui séparent Kaboul, la capitale afghane, et Peshawar, la ville-frontière du côté pakistanais.

Bien sûr, chaque immeuble où installation publique était étroitement surveillée, tels les barrages hydro-électriques de la rivière Kaboul surplombés de miradors et de puissants réflecteurs qui n'ont évidemment rien à voir avec le tourisme, les pompes à essence encadrées d'au moins deux soldats armés ou les ponts à voie unique flanqués d'un poste d'observation à chaque extrémité même si l'affluent est à gué. Mais outre le vaste camp militaire de Poul-E-Charki, à une quinzaine de kilomètres à la sortie de Kaboul, ou l'aérodrome militaire de Djelalabad, défendu par quelques blindés (je n'en ai vu que deux) et par une bonne quarantaine de postes-sentinelles camouflés sous des igloos de branchage à des kilomètres à la ronde, n'importe quel étranger s'y serait laissé prendre en imputant tous ces dispositifs de sécurité à la proximité de la frontière, de sécurité à la proximité de la frontière.

«Motus et bouche cousue»

Ce n'est qu'en pénétrant au Pakistan par le célèbre «défilé de Khyber» que la tension se relâche brusquement pour faire place cette fois à une atmosphère de suspicion et de mystère flottant au-dessus de Peshawar, rappelant les plus belles images d'un Humphrey Bogart dans «Casablanca».

Vous ne trouverez ni enseigne, ni référence touristique ici annonçant à grande fanfare le «siège de la rébellion afghane». Et pourtant, entourée de quelque 125.000 rebelles ou simples paysans réfugiés un peu partout à travers la province nomade de la frontière du nord-ouest, Peshawar est devenue envers et contre toute dénégation officielle le chef-lieu d'une guérilla extrêmement dure et sauvage contre le gou-

AFGHANISTAN Quinze mois de guerre sainte contre les Russes

vernement voisin de Nour Mohammed Taraki.

Pour me rendre au quartier général du Hisb-I-Islami (le parti islamique d'Afghanistan), la troisième plus grosse organisation rebelle avec 5.000 membres dont environ 10% combattent, il fallut prendre un taxi de l'hôtel, filer jusqu'à une station d'essence, commander au chauffeur d'attendre, marcher cinq minutes dans un dédale de boîtes d'allumettes servant d'appartements et cogner en demandant un mystérieux Abdul Kadir. Plus loin, le mouvement de Jamaat-I-Islami, le groupe rebelle numéro un, a posté l'un de ses agents au coin de l'immeuble, en le déguisant en vieux marchand ambulancier. Il suffit d'un clin d'oeil ou d'un sourire complice pour qu'il nous fasse comprendre que la voie est libre. Pour rencontrer les dirigeants de la famille Gilani, l'une des plus grandes lignées féodales d'Afghanistan qui s'est lancée dans la guérilla il y a à peine quatre mois avec l'appui de quelque 110.000 fidèles et complices, j'ai dû heler loin de l'hôtel un taxi-service à trois roues, une motocyclette japonaise surmontée d'une boîte bonne pour trois clients, rouler jusqu'à un hôtel gouvernemental et attendre seul pendant près d'une demi-heure dans un salon fashionable avant qu'on me fasse signe de passer au jardin où m'attendaient mes interlocuteurs. Le tout, bien sûr, compliqué d'intermédiaires réclamant des preuves de bonne foi comme une carte de presse, un passeport ou des références d'amis communs.

Une rébellion pêle-mêle

Depuis mai 1978, plus de 65 organisations rebelles, se réclamant toutes plus représentatives les unes que les autres et s'inspirant tantôt de l'Islam ou de l'anticommunisme, tantôt de la démocratie éclairée ou du simple nationalisme, se sont réfugiées pêle-mêle au Pakistan, la plupart à Peshawar mais un bon nombre également à Quetta plus au sud, dans la province du Balouchistan. Aucune coordination politique et militaire d'envergure n'existe entre ces mouvements et seuls quelques accords tactiques prévalent lorsque quelques-uns se retrouvent dans la même zone de combat. «Luttons maintenant pour renverser Taraki et nous élirons un chef plus tard par voie de référendum» prône de son côté Gilani qui dirige la deuxième plus grosse organisation rebelle.

Le Dr Sayyed Ahmad Gilani est un riche propriétaire foncier lié à la famille royale par son épouse et qui détient le deuxième plus grand palais de Kaboul en plus de la résidence la plus somptueuse de Djelalabad. Malgré ses origines religieuses remontant jusqu'à Bagdad il y a plus de 9 siècles et disposant d'une influence qui déborde jusqu'en Iran et au Pakistan, tous se rappellent qu'il était le «pimp en chef», le mullah officiel chargé d'importer de jeunes blondes européennes pour Zaher Shah, le monarque déposé en 1973.

Un soulèvement à trois étages

Le soulèvement afghan a beau s'être répandu dans 14 des 28 provinces du pays, c'est surtout dans les cinq ou six provinces bordant le Pakistan et situées



Le ravitaillement en armes est difficile. On se sert surtout des armes soviétiques récupérées sur l'ennemi.

à moins de 150 kilomètres de Kaboul que la guerre se joue. Car cette région est la seule à bénéficier d'une profondeur tactique indispensable pour le ravitaillement en armes, en munitions et en vivres le long d'une frontière cisailée de trous béants.

La guérilla en provenance du Pakistan, qui compte 10.000 à 15.000 combattants réguliers, dispose cependant de atouts les plus menaçants pour le régime. Terrain accidenté que les rebelles connaissent extraordinairement bien puisque la plupart d'entre eux y ont grandi, soutien de la population locale environnante selon la bonne vieille méthode du «poisson dans l'eau» et multiplicité de grottes où l'on peut se réfugier entre 8 heures et 10 heures le matin lorsque se concentrent les bombardements gouvernementaux le plus meurtriers. Il suffirait d'élargir ces fronts tout autour de Kaboul pour rendre toute défense impossible.

Mais c'est probablement là la plus grande faiblesse de tout ce «lashkar» ou jeu armé ainsi que l'on qualifie la rébellion afghane par opposition à une guerre organisée.

Trois balles

Plusieurs tribus du clan Pashtou ont refusé de se joindre au mouvement rebelle, dont les célèbres Shinwaris au nombre de 10.000 et qui comptent des centaines de policiers et d'agents de sécurité parmi les forces gouvernementales postées entre Djelalabad et la frontière pakistanaise. «Les Afridis, qui se sont joints à nous, s'en chargeront d'ici peu», m'a confié le Dr Sayyed Hassan Gilani, l'un des trois neveux de la famille Gilani à participer aux combats et commandant en chef des guerriers de la province de Paktia. Même analyse faite par le professeur Aminoullah du Hisb-I-Islami: «La seule façon de convaincre les villages de gagner nos rangs est de les pilonner à la moindre hésitation de leur part». De sorte que le mouvement rebelle doit d'abord lutter contre ses propres concitoyens avant de pouvoir s'en prendre directement aux forces du régime.

Le ravitaillement en armes est une autre source d'inquiétudes. Bien que l'opposition ait saisi des canons de 122 millimètres, des Kalashnikovs, des mortiers, des jeeps, des blindés et jusqu'à des transporteurs de troupes aux

moins de forces gouvernementales, tous les groupes se plaignent amèrement d'une pénurie de munitions et d'armes lourdes telles des batteries antiaériennes.

C'est ce qui explique que j'aie pu faire si aisément la route entre Kaboul et Peshawar. La plupart des armes légères sont achetées du village de Durra, où je me suis rendu entre Peshawar et la frontière afghane. On y vend, fabrique ou assemble de façon bien artisanale des LG-3 d'origine chinoise pour \$4.500, des kalashnikovs à \$2.000 pièce provenant directement des rebelles, des mitraillettes à \$200 et jusqu'aux vieilles armes anglaises du Type 303 ou 7mm. Ce village, situé en pleine contrée semi-autonome Pashtoun, compte cinq à six fabriques qui exportent ensemble 6.000 à 7.000 armes de toute sorte par année en Afghanistan, en Iran et en Inde avec la bénédiction officielle des autorités pakistanaises.

Le troisième obstacle majeur est le manque flagrant de discipline dans les rangs rebelles ainsi qu'un lieutenant-colonel ayant déserté les forces gouvernementales l'explique lui-même.

«Vous avez trois balles par guerrier: la première servira à tuer son ennemi le plus cher, habituellement son beau-frère, la deuxième sera employée à régler des comptes, par exemple abattre un voisin qui lui a volé une chèvre et vous serez chanceux si la troisième atteint un soldat de l'armée.» Voilà pourquoi l'ex-officier, comme des dizaines d'autres de ses collègues, a tout simplement refusé de se joindre aux rebelles.

C'est ce qui explique aussi qu'après avoir tenu une série de conseils tribaux en mai pour déclarer la guerre sainte (Djihad) au régime, les Mohmands, la plus grande communauté pashtoun indépendante d'Afghanistan, aient échoué dans leur assaut contre Djelalabad. «Ils voulaient même au départ marcher sur Kaboul, précise un conseiller politique en poste au Pakistan. Le 8 juin, les troupes franchissaient la frontière. En l'espace de quelques jours, ils avaient rassemblé 15.000 compatriotes près de Djelalabad. Dès l'aurore des premiers bombardements gouvernementaux, leur nombre diminua du tiers puis, le 22 ou 23 juin, c'était la déroute générale. Les rebelles ont été incapables jusqu'ici de faire sortir les paysans de leur vallée pour prendre une seule ville.»

Or l'objectif immédiat est justement de s'emparer de Kaboul avant novembre pour échapper aux affres de l'hiver (le thermomètre peut baisser jusqu'à -20 degrés centigrades dans la capitale) et à une disette agricole qui s'annonce déjà sévère cette année. Mais à moins d'un revirement de la part de l'armée contre le régime ou de l'enrôlement de nouvelles tribus, tout laisse croire que le mot d'ordre sera plutôt «l'année prochaine à Kaboul».

—FIN—

Le mystère terroriste en Italie

Il y a risque de pourrissement



Louis-Bernard
ROBITAILLE

(collaboration
spéciale)

— 2 —

ROME — L'arrestation, à Rome, fin mai, du couple Faranda-Morucci, a provoqué un choc: «On avait longtemps considéré les Brigades rouges comme des surhommes, parfaitement organisés, prêts à tout, dit un journaliste spécialisé dans les affaires de police, et voilà qu'on tombe sur de jeunes égares».

Surpris nus dans leur lit, à l'aube, Adriana Faranda et Valerio Morucci, qui n'ont pas 30 ans, sont considérés comme des responsables importants des Brigades rouges: selon la police, ils auraient été liés à l'affaire Moro ainsi qu'à l'attaque de commando à Piazza Nicosia, au mois d'avril. De «grands chefs», en tout cas, aux méthodes artisanales: l'appartement où ils avaient loué une chambre appartient à Giuliana Conforto, professeur de physique dans la trentaine et mère de deux enfants, mais aussi militante gauchiste assez connue; selon elle, le couple aurait été «recommandé» par nul autre que Franco Piperno, l'un des leaders nationaux de l'autonomie, lui-même en prison et soupçonné d'activités terroristes depuis la grande raffe «antiautonomes» du printemps.

De drôles de super-terroristes

Une «couverture» pour le moins mince et fragile. En fait, on semble en plein

delire. Dans cet appartement habité par des enfants, et fréquente certains soirs par une partie du «tout-Rome» intellectuel, les policiers ont trouvé un petit arsenal et des explosifs et, mieux encore, une mitraillette Skorpion semblable à celle qui a tué Aldo Moro, et des documents (manuscrits) compromettants reliés à cette affaire. En somme des «super-terroristes» qui, comme à plaisir, laissent traîner les pièces à conviction.

Même si l'impressionnant niveau technique de l'enlèvement d'Aldo Moro, en mars 78, au milieu de ses cinq gardes du corps, semblait dénoter une très forte organisation et/ou des ramifications étrangères, les autres «coups» semblent plutôt inspirés par l'audace et l'inconséquence.

La force du mouvement terroriste, ce serait, non pas sa super-organisation, mais sa désorganisation même: en fait, l'existence d'une «aire terroriste», avec des actifs et des non-actifs, des complètes enthousiastes ou réticents, etc.

Il y a le mouvement ultra-gauchiste Potere Operaio (pouvoir ouvrier, potop pour les intimes), qui, effectivement, a fourni pas mal de recrues au terrorisme... mais encore davantage à l'autonomie, qui se veut non terroriste, et qui ne l'est pas toujours. Mais seulement à «potop», il y avait 3.000 militants. Renato Curcio, «fondateur» des Brigades rouges, est passé par le parti socialiste et vient, comme bien d'autres, de la gauche catholique radicalisée: difficile de passer tout ce monde au tamis. Puis viennent les nouvelles générations, les étudiants ou chômeurs du sud, les inorganisés, les «spontanistes», sans parler, sur les marges, de la base communiste ou syndicale. Un Italien sur deux pourrait faire un bon suspect.

En dehors de la terreur massive à la chilienne ou à l'argentine, le remède policier reste pour l'instant difficile à trouver. Or, malgré un durcissement de la loi — arrestations sans mandat délit, perquisitions sans mandat etc — le gouvernement italien n'a pas encore cédé à la tentation de la brutalité. Il y a évidemment beaucoup de bavures, mais pas de déchaînement policier ou d'hystérie judiciaire: toutes proportions gardées, moins qu'au Québec dans les années 63-70.

Les risques de pourrissement, malgré tout, ne sont pas négligeables. La police arrête les terroristes par dizaines depuis six mois; la plupart des chefs sont sous les verrous. Et pourtant, c'est toujours à recommencer: malgré certaines accalmies de nouvelles troupes viennent prendre la relève des «prisonniers de guerre», on reconstruit des «colonnes», des réseaux, des caches, etc. Ces fameuses Brigades rouges, on ne réussit jamais à en détruire la «direction», le «commandement suprême». Peut-être tout simplement parce qu'ils n'existent pas: ni direction militaire ni «comité central». Si «tout le monde connaît un peu tout le monde» et si on se rallie plus ou moins au discours tonitruant signé Brigades rouges, et aux méthodes qu'il a consacrées (rafales dans les jambes, etc), il est bien possible que la plupart des groupes soient plus ou moins indépendants.

Faute de résultats spectaculaires, la police et les magistrats peuvent être tentés de forcer la dose: soit en inventant des chefs «idéologiques», soit en élargissant la notion de «suspect» et de «terroriste». Avec l'affaire Negri, commencée en février, ils ont fait les deux en même temps.

Professeur de philosophie à Padoue — et à Paris depuis deux ans —, considère

par ses écrits comme le «théoricien de l'autonomie» (rupture définitive avec le Parti communiste, théorisation de la violence — «de masse» et non pas terroriste), Toni Negri était arrêté en février en même temps que d'autres leaders et militants «autonomes». La magistrature italienne, qui n'en est pas à ses premières «erreurs», frappait cette fois un coup tellement fort qu'on était tenté d'ajouter lui à ses déclarations.

Selon elle, Toni Negri n'est rien moins que «le» chef des Brigades rouges, leur inspirateur et leur stratège. Cela paraît assez étonnant (ou alors d'une habileté diabolique) de la part d'un universitaire qui se fait remarquer de tous par un éloge de la violence tout en désavouant les Brigades rouges...

On annonçait des preuves accablantes: après trois mois d'instruction, elles se font attendre. Certes, les magistrats ont bien quelques éléments dans leurs dossiers. Un peu plus que ne semblent le croire certains défenseurs inconditionnels, qui présentent Negri comme un «penseur politique» poursuivi pour ses seules idées.

D'un côté, la théorie de «Negri-chef-des-Brigades-rouges» apparaît chaque jour plus extravagante: faute de matériels un peu sérieux, les magistrats, paraît-il, en sont à faire des analyses de contenu et de style des textes de Negri de manière à prouver qu'il serait l'auteur de certains communiqués des Brigades... Pour le reste, il semble bien effectivement que des liens aient existé entre lui et des personnes accusées de terrorisme ou impliquées d'une manière ou d'une autre dans des activités clandestines. Il serait d'ailleurs étonnant, dans cette Italie jeune, intellectuelle et politique ou «tout le monde connaît tout le monde», que Negri n'ait pas connu

«certaines» personnes et «certaines» de leurs activités.

A défaut de grandes «révélations», l'hypothèse moyenne, c'est que, dans un éventuel procès, Toni Negri pourrait être accusé d'une quelconque «complicité» ou de «non-dénonciation» de terroristes... comme d'innombrables autres personnes. Faute de pouvoir lui attribuer la paternité réelle des documents «brigadistes», on sera peut-être tenté de lui en faire porter la responsabilité idéologique. Negri a écrit des textes, des terroristes s'en sont réclamés, donc il est terroriste...

On voit que les magistrats s'engagent sur un terrain dangereux: bien sûr, diront les uns (la direction communiste par exemple), on ne peut pas tolérer, dans une situation aussi explosive, que des intellectuels fassent en toute impunité un éloge ambigu de la violence, ni que d'autres, au nom d'une solidarité douteuse, protègent objectivement des terroristes. Si on veut venir à bout du terrorisme, il faut donc s'attaquer également aux sympathisants, leur faire peur, isoler les noyaux durs.

Cette méthode policière peut avoir son efficacité, mais elle a pour effet de créer des délits d'opinion. Et si elle échoue, elle risque de pousser tout le monde à des excès dangereux. Et elle pourrait bien échouer: ce ne sont pas les théoriciens marxistes qui alimentent le terrorisme, c'est la crise sociale, le niveau intolérable du chômage. Mais évidemment, il est plus facile d'emprisonner des auteurs subversifs que le chômage lui-même. Mais, ce faisant, on n'a pas arrêté les terroristes eux-mêmes, ni supprimé les causes réelles du phénomène.

—FIN—

Rue Peel

McDonald contre une discothèque: la Cour décidera

par Huguette ROBERGE

C'est aujourd'hui, en Cour supérieure, que la chaîne de restaurants McDonald présentera une requête pour que l'injonction interlocutoire qu'elle a déjà obtenue contre l'ouverture d'une discothèque «gaie» au-dessus de son restaurant de la rue Peel, à Montréal, devienne permanente.

Depuis huit mois environ, d'importants travaux de rénovation et d'aménagement de la nouvelle discothèque ont été effectués, nécessitant un investissement que les promoteurs estiment à près d'un quart de million de dollars. Ces derniers, deux Québécois d'origine italienne, MM. Dario et Enzo Crispino, et M. Gilles Lafleur, détiennent un bail de sous-location en bonne et due forme du Centre espagnol culturel et récréatif, lui-même sous-locataire du restaurant McDonald. Le restaurant est depuis deux ans locataire principal avec option d'achat de l'édifice de trois étages dont il occupe les deux premiers.

Selon l'adjoint au vice-président des restaurants McDonald au Québec, M. Al Grégory, cette compagnie a demandé une injonction pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le style particulier de l'établissement.

«Nous ne voulons pas d'une discothèque, quelle qu'elle soit, au-dessus de notre restaurant, a-t-il affirmé hier à LA PRESSE. Le bruit, les vibrations, risquent d'incommoder nos clients et de porter préjudice à notre entreprise.»

M. Grégory allègue en outre que McDonald, comme son prédécesseur, les Rôtisseries Saint-Hubert, a connu au cours des dernières années de fort mauvaises expériences dues au fait que le troisième étage était occupé par une discothèque (laquelle a changé d'administration et de nom à plusieurs reprises).

Discrimination?

Les promoteurs du projet de discothèque font entendre un autre son de cloche et crient volontiers à la discrimination.

«Il y a toujours eu une discothèque à cet endroit depuis au moins 20 ans. On nous a accordé un bail de 7 ans à raison de \$5,000 par mois. On nous a laissé effectuer des travaux fort coûteux pendant plus de six mois. Et voilà que, la veille même de l'ouverture, McDonald réagit. Il n'y a qu'une explication à cette attitude soudaine: on a pris connaissance de notre circulaire publicitaire indiquant en toutes lettres que l'Aéroport du Studio 87 était une nouvelle discothèque «gaie». Voilà la raison, et cela s'appelle de la discrimination!»

La décision du juge est attendue avec impatience non seulement par les administrateurs de la discothèque qui ne veulent pas y perdre leur chemise, mais également par plus de 100 membres de la communauté «gaie» du centre-ville qui voudraient bien, eux, fêter victoire dès ce soir.

À la Banque Royale, nous avons tout un choix d'intérêts et...des intérêts de choix.

9%*

par année
De l'intérêt
chaque jour
versé
chaque mois

Compte personnel
*Sujet à changement sans préavis

LE CALCULATEUR*
compte d'épargne
à intérêt quotidien

10%*

par année
De l'intérêt
chaque mois
versé
deux fois l'an

Calculé sur le solde minimum
de chaque mois
*Sujet à changement sans préavis

Compte
Boni
d'Épargne

10 1/2%*

par année
Taux garanti
Intérêt versé
annuellement

Dépôt minimum de \$1 000
*Sujet à changement sans préavis

Le multi
plicateur

**Chasseurs de primes:
sachez chasser
ce 6/36**

Un gros lot de plus de \$100 000
chaque vendredi



informez-vous **comprend!** formation gratuite
cours de perfectionnement à temps partiel

FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

Vous aimeriez vous perfectionner dans le métier ou la profession que vous exercez présentement?

Vous souhaiteriez compléter un début de formation dans un métier ou une profession et en faire votre spécialité?

La session d'automne des cours de perfectionnement (niveau secondaire et collégial) débute prochainement.

Les inscriptions sont en cours ou le seront sous peu dans les commissions scolaires et les cégeps de la région de Montréal.



374-3510

CFP Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre du Montréal métropolitain
Commissions scolaires et Cégeps de la région
Centres d'emploi du Canada

SOLDE D'UN JOUR SEULEMENT - ALLEN TREPÔT SIMPSONS

POUR UN JOUR SEULEMENT - SAMEDI - DE 9 H À 5 H ENTREPÔT SIMPSONS 110 MONTÉE-DE-LIESSE SUD

Plusieurs autres articles non énumérés. Pas de commandes postales ni téléphoniques. Facilités de paiement. Articles vendus tels quels. Si la livraison est nécessaire, elle sera faite, moyennant des frais en rapport avec l'article. Tous les articles sont sujets à des ventes antérieures.

ARTICLES MÉNAGERS

Sélection d'accessoires comprenant batteries de cuisine, articles en bois, articles de cuisine, barbecues, plus un assortiment d'appareils électriques neufs ou reconditionnés.

Rayon 426, entrepôt seulement.

SOLDE! MOQUETTE

Rabais 25% à 50% - Coupons de moquette. Dimensions 6' x 12' à 12' x 16'.
Coupons de moquette, 3' x 5' 399
Rabais 25% à 50% - Moquette de séries interrompues. Ord. 5.98 à 19.98 389 à 998 v. ca.

Tapis de moquette, 9' x 12' 4999
6' x 9' 2499
Rayon 376, entrepôt seulement.

ASPIRATEURS

Modèles d'étalage et de démonstration. Tous en parfaite condition de fonctionnement.

ASPIRATEURS VERTICAUX

Modèle	Orig.	Solde
1 seul. Aspirateur vertical «Kenmore», Modèle 3776	179.98	149.98
2 seul. Aspirateur vertical «Kenmore», Modèle 3851	114.98	89.98
1 seul. Aspirateur vertical «Kenmore», Modèle 3660	129.98	89.98
5 seul. Aspirateur vertical «Hoovers», Modèle 414	119.99	99.98
12 seul. Aspirateur vertical «Hoovers», Modèle 4139	109.99	79.98

ASPIRATEURS TRAÎNEAU

1 seul. «Kenmore» avec «Powermate», Modèle 2987	269.98	209.98
1 seul. «Kenmore» avec «Powermate», Modèle 2894	229.98	169.98
2 seul. «Kenmore» avec «Powermate», Modèle 2893	249.98	199.98
1 seul. «Kenmore» avec «Powermate», Modèle 2990	319.98	259.98
1 seul. «Kenmore» avec «Powermate», Modèle 2895	309.98	249.98

BALAIS ÉLECTRIQUES

5 seul. Balai «Regina», Modèle 740	42.98	31.98
2 seul. Balai «Regina», Modèle 931	59.98	39.98

BALAI POUR TAPIS

20 seul. Balai «Hoky», Modèle 23 ESP	31.99	14.98
--------------------------------------	-------	-------

CAMÉRAS FOURNITURES DE BUREAU

Machines à écrire, calculatrices, projecteurs et caméras. Modèles d'étalage et de démonstration.

Rayons 203-210, entrepôt seulement.

LAMPES ET ABAT-JOUR

Lampes diverses	5.99 à 29.99
Variété de plafonniers	4.99 à 39.99
Abat-jour défraîchis	3.99 à 6.99

SERVICES À DÎNER ET ACCESSOIRES DE TABLE

Variété de services à dîner. Pour 4 et 8 personnes. Motifs et compositions divers	19.99 à 69.99
Pièces disparates. Tasses, soucoupes, assiettes, accessoires de service, etc.	25.00 à 9.99
Pièces disparates. Couteaux, fourchettes, cuillères, etc.	20.00 à 6.99

RIDEAUX, TENTURES, STORES

Variété de stores	Rabais 30% à 50%
Coussins pour chaises de jardin	Rabais 30% à 50%
Couvre-lits et tentures	Rabais 30% à 50%
Panneaux divers	Rabais 30% à 50%
Jetés variés	Rabais 30% à 50%

SOLDE! ARTICLES DE QUINCAILLERIE

Outils motorisés remis à neuf. La sélection comprend perceuses, ponçuses, scies circulaires, scies à chanourner, etc.	19.99 à 79.99	
Détecteur de fumée «Guard Site». Fonctionne sur pile de 9 volts.	12.99	
15 seul. Remises acier 8' x 6'	Prix ord. Simpsons 189.99	169.99
2 seul. Alternateurs à essence. Prix ord. Simpsons 7.99	5.99	
8 seul. Bibliothèques en bois	Prix ord. Simpsons 44.98	29.99
2 seul. Unités murales en bois	Ord. 159.98	99.99

Étagères en bois, prêtes à assembler		
60" x 30" x 12"	Ord. 31.98	12.99
72" x 36" x 12"	Ord. 34.98	14.99

Accessoires de rangement «Spacemakers». Sélection comprend: vinotèques, tiroirs pour fruits et légumes, unités de coin et casier pour légumes.	Ord. 17.99 à 29.99	8.99 à 14.99
Peinture d'intérieur d'extérieur Simpsons. Latex mat ou semi-lustre et semi-lustre base d'huile.	Ord. 5.49 à 19.49	2.99 à 10.99

MEUBLES EN TECK ET D'APPOINT

Soldes de séries, recouvrement de séries interrompues. Vaste assortiment de construction, quelques lits, confortables dans le groupe. Quelques modèles légèrement défraîchis, mais tous neufs. Formats 39" à 54" dans le groupe. Modèles non disponibles dans chaque groupe de prix. 598 à 1998

MEUBLES EN TECK ET D'APPOINT

Soldes de séries, recouvrement de séries interrompues. Vaste assortiment de construction, quelques lits, confortables dans le groupe. Quelques modèles légèrement défraîchis, mais tous neufs. Formats 39" à 54" dans le groupe. Modèles non disponibles dans chaque groupe de prix. 598 à 1998

MEUBLES EN TECK ET D'APPOINT

Soldes de séries, recouvrement de séries interrompues. Vaste assortiment de construction, quelques lits, confortables dans le groupe. Quelques modèles légèrement défraîchis, mais tous neufs. Formats 39" à 54" dans le groupe. Modèles non disponibles dans chaque groupe de prix. 598 à 1998

MEUBLES EN TECK ET D'APPOINT

Soldes de séries, recouvrement de séries interrompues. Vaste assortiment de construction, quelques lits, confortables dans le groupe. Quelques modèles légèrement défraîchis, mais tous neufs. Formats 39" à 54" dans le groupe. Modèles non disponibles dans chaque groupe de prix. 598 à 1998

MEUBLES EN TECK ET D'APPOINT

Soldes de séries, recouvrement de séries interrompues. Vaste assortiment de construction, quelques lits, confortables dans le groupe. Quelques modèles légèrement défraîchis, mais tous neufs. Formats 39" à 54" dans le groupe. Modèles non disponibles dans chaque groupe de prix. 598 à 1998

BONS ACHATS POUR DIVERTISSEMENT

Modèles de démonstration et d'étalage. Tous entièrement garantis - tous en parfaite condition de fonctionnement.

45 seul. TELEVISEURS-COULEUR. Modèles portatifs et consoles de marques réputées dans le groupe. Orig. 489.99 à 1599.95 379.99 à 1199.99

55 seul. TELEVISEURS NOIR BLANC PORTATIFS 12". Orig. 119.99 à 124.99 84.99 à 89.99

1 seul. Ecran 17" Orig. 168.00 119.99
1 seul. Ecran 20" Orig. 169.99 119.99

40 seul. SYSTÈMES STEREO MODULAIRES Orig. 239.99 à 599.99 179.99 à 599.99

100 seul. RADIOS-REVELS ET RADIOS PORTATIVES Orig. 34.98 à 119.99 21.99 à 89.99
Rayon 395, entrepôt seulement.

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Modèles d'étalage et de démonstration. Tous en parfaite condition de fonctionnement.

57 seul. Climatiseurs «Kenmore» Orig. 294.98 à 449.98 239.98 à 359.98

33 seul. Cuisinières «Kenmore» Orig. 364.98 à 544.98 309.98 à 464.98

76 seul. Réfrigérateurs «Kenmore» Orig. 454.98 à 617.98 404.98 à 519.98

21 seul. Machines à laver automatiques «Kenmore» Orig. 359.98 à 529.98 324.98 à 479.98

47 seul. Séchoirs automatiques «Kenmore» Orig. 239.98 à 499.98 204.98 à 304.98

22 seul. Machines à laver essoreuses «Kenmore» Orig. 284.98 à 314.98 179.98 à 199.98

13 seul. Lave-vaisselle «Kenmore» Orig. 369.98 à 589.98 324.98 à 484.98
Rayon 430, entrepôt seulement.

LINGE DE MAISON

Draps et taies d'oreillers. Divers modèles en mousseline et percale. Lumeau, double et queen. Orig. 2.99 à 12.99

Douillettes. Motifs géométriques et floraux. Coussinage polyester. Lumeau, double et queen. Orig. 29.98 à 54.98 19.99 à 42.99

Couvertures diverses. Variétés de tissus, couleurs, formats. Orig. 22.98 à 49.98 18.99 à 39.99

Accessoires nylon pour salle de bain. Tapis envers agrippant. Orig. \$3 à \$12 1.49 à 6.99

Rideaux de douche. Modèle vinyle ou tissu. Quelques-uns avec cantonnières. Orig. \$6 à \$12 \$4 à 9.99

Variété de nappes. Modèles en vinyle ou tissu, envers flanelle. Tous unis ou imprimés. Orig. \$12 à \$29 1.99 à 8.99
Rayon 351, entrepôt seulement.

ARTICLES DE SPORT

76 seul. Bicyclettes. Choix de modèles à rétro-pédalage, 3, 5 et 10 vitesses. Marques réputées. Orig. 99.98 à 219.98 69.99 à 129.99

50 seul. Sacs de couchage. Isolant «Mylar». Orig. 19.98 14.99

7 seul. Bateaux. Canoës et modèles pour toit d'auto. Orig. \$289 à \$659 \$144 à \$499

Moteurs «Evinrude». 4 seul. 4 cv Orig. \$548 \$399
2 seul. 2 cv Orig. \$385 \$299

9 seul. Tentes. Modèles et dimensions variés. Orig. 129.98 à 159.98 69.99 à 99.99

6 seul. Tables de pool. 3' x 6', 4' x 8". Orig. 199.98 à \$309 159.99 à \$279

96 seul. Patins de hockey. Séries incomplètes de peintures. Orig. 14.99 7.99

Skis de fond. Modèles et longueurs variés. Orig. 19.98 à 59.98 14.99 à 29.99
Rayon 469, entrepôt seulement.

VASTE SÉLECTION DE MEUBLES

Quelques articles légèrement défraîchis, quelques-uns légèrement endommagés, d'autres avec légères réparations. Vendus TELS QUELS.

Meubles style colonial

1 seul. Ens. 3 pcs «Marius Ouellet» pour chambre à coucher. Commode triple, miroir, chiffonnier avec porte, lit 54" à panneaux. Fini ton érable. 529.98

1 seul. Ens. 5 pcs «Marius Ouellet» pour chambre à coucher. Commode triple, étagère avec miroir, chiffonnier avec porte, lit 54" à panneaux, 2 tables de chevet. Fini ton érable. 999.98

1 seul. Ens. 5 pcs «Kroehler» pour salle à dîner. Table ronde avec rallonge et 4 chaises capitaine. Fini pin «Favern». Orig. \$980 499.98

1 seul. Ens. 7 pcs «Marius Ouellet» pour salle à dîner. Table ovale avec rallonge, 3 chaises, 1 fauteuil, bahut et vaisselier. Fini ton érable. 569.98

1 seul. Ens. 7 pcs «Marius Ouellet» pour salle à dîner. Bahut, vaisselier, table ronde à piedestal, 2 rallonges, 3 chaises, 1 fauteuil. Fini érable «Salem». 669.98

1 seul. Ens. 7 pcs «Bogdon & Cross» pour salle à dîner. Bahut, vaisselier, table ronde avec piedestal, 2 rallonges, 3 chaises, 1 fauteuil. Fini érable «Salem». 899.98

1 seul. Ens. 7 pcs «Marius Ouellet» pour salle à dîner. Table à treteau, 1 rallonge, 6 chaises à hauts dossiers. Fini pin. Orig. 959.82 649.98

7 seul. Canapés et fauteuils «Nu-Vision». Dossier à coussins semi-tenants. Imprime colonial. 299.98

2 seul. Canapés et berceuses pivotantes «Aida». Dossiers à coussins semi-tenants. Bois apparent fini érable. Imprime colonial ton rouille. 299.98

2 seul. Canapés et fauteuils «Nu-Vision». Motif floral ton or, bois apparent fini érable. 269.98

1 seul. Canapé et fauteuil «House of Braemore». Style «Paul Bunyan». Oreillers et barreaux avec boules en pin massif. Imprime rouille. 649.98

2 seul. Causeuses assorties. Identiques à ci-dessus. 279.98

1 seul. Canapé assorti. Identique à ci-dessus. 439.98

1 seul. Canapé et berceuse «National Woodcraft». Cadre fini érable «Salem», coussins amovibles. Motif coccaux brun rouille. 299.98

3 seul. Bahut et vaisselier «Marius Ouellet». Fini érable ton cannelé. Orig. 429.98 309.98

4 seul. Ens. 5 pcs «Marius Ouellet» pour salle à dîner. Table rectangulaire, 2 rallonges et 4 chaises. Fini érable ton cannelé. Orig. 477.98 369.98

2 seul. Lit matelot 39" «Marius Ouellet». Matelas non inclus. Orig. 209.98 149.98

1 seul. Ens. 7 pcs pour salle à dîner. Bahut, vaisselier, table avec rallonge, 4 chaises. Orne. 959.98

2 seul. Ens. 7 pcs pour salle à dîner. Bahut, vaisselier à miroir devant, table avec rallonge, 3 chaises, 1 fauteuil, miroir pacanier. 950.00

1 seul. Ens. 7 pcs pour salle à dîner. Bahut, vaisselier, table rectangulaire avec rallonge et 4 chaises. Orne. 959.98

1 seul. Ens. 7 pcs pour salle à dîner. Bahut, vaisselier, table avec rallonge, 3 chaises, 1 fauteuil, Consier. 1950.00

1 seul. Desserte assortie. Consier. 530.00

1 seul. Ens. 6 pcs pour salle à dîner. Vaisselier, table ovale avec rallonge, 4 chaises. Orne naturel. 939.98

1 seul. Canapé et fauteuil «Nu Vision». Dossier à coussin semi-tenant. Ton brun. 349.98

1 seul. 2 pcs modulaires «Reed». Dossier à coussin amovible. Recouvrement motif moderne. 459.98

1 seul. Causeuse «Cooper». Coussins amovibles. Motif floral multi-tons. 259.98

1 seul. Canapé et fauteuil «Citation». Dossier à coussins semi-tenants. Multi-tons. 479.98

1 seul. Canapé et fauteuil «Citation». Dossier à coussins semi-tenants. Motif floral multi-tons. 579.98

1 seul. Canapé et fauteuil «Citation». Motif floral multi-tons. 479.98

1 seul. Canapé et fauteuil «Citation». Dossier à coussins semi-tenants. Motif floral sur fond champagne. 709.98

1 seul. Causeuse assortie. 359.98

1 seul. Canapé et fauteuil «Nu Vision». Motif floral multi-tons. 399.98

1 seul. 3 pcs modulaires «Liberty». Motif gris blanc de style moderne. 649.98

1 seul. Canapé et causeuse «Nu Vision». Rayures marine de style moderne. 399.98

1 seul. Causeuse «Bedford». Tweed. 129.98

1 seul. Canapé, fauteuil et repose-pieds «Bauhaus». Combinaison ton uni rayures. 449.98

1 seul. 2 pcs modulaires «Bauhaus». Ton caramel. 549.98

2 seul. 2 pcs modulaires «Bauhaus». Coussins amovibles. Multiples rayures de style moderne. 349.98

1 seul. Canapé «Citation». Dossier à coussins semi-tenants. Motif floral multi-tons. 149.98

1 seul. Canapé et fauteuil «Bedford». Dossier à coussins semi-tenants. Motif floral brun. 249.98

1 seul. Canapé et fauteuil «Nu Vision». Tweed ton corail. 249.98

2 seul. Canapé et fauteuil «Braemore». Dossier à coussins semi-tenants. Motif floral multi-tons. 349.98

1 seul. Canapé, fauteuil, causeuse et repose-pieds «Troister». Motif quadrillé multi-tons. 699.98

1 seul. Canapé et fauteuil «Cooper». Dossier et siège à coussins amovibles. Motif floral multi-tons. 599.98

PLUSIEURS AUTRES ARTICLES À PRIX RÉDUITS POUR SOLDE RAPIDE

L'ENDROIT EST FACILE À TROUVER

L'entrepôt Simpsons se trouve sur Montée-de-Liesse, au sud du boulevard Côte-de-Liesse. EN VENANT DE L'EST: prendre la sortie 65 sur le boulevard Métropolitain et tourner environ 3 km vers l'ouest sur la route de service. Tourner vers le nord Montée-de-Liesse puis à gauche pour aller vers le sud sous le boulevard Côte-de-Liesse. EN VENANT DE L'OUEST: prendre la route de service sur le boulevard Côte-de-Liesse à la hauteur de l'usine Rolls Royce, 800 m après Rolls Royce, tourner à droite sur Montée-de-Liesse.

